DRUMMONDVILLE 28 AVRIL 1927

Drummond Taxi, Eng,
Bouchard & Milot,
Propriétaires
Entrepreneur de Pompes Funébres
Embaumeurs diplomés
135, rue Hériot
Tel. 211

LA PAROLE

DRUMMOND
TAXI ENRG.
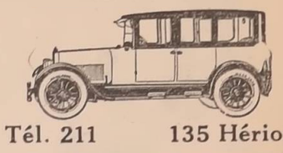
Tél. 211 135 Hériot

VOL. II — No 5 JOURNAL HEBDOMADAIRE LE NUMERO: CINQ SOUS

LE MANIFESTE DE M. TASCHEREAU

Le manifeste électoral que vient de soumettre aux électeurs de la Province de Québec l'hon. Premier Ministre Taschereau est un document dont nos lecteurs ont pu par eux-mêmes juger l'importance.

Ce manifeste de M. Taschereau, que tous les citoyens n'ont pas dû manquer de lire, nous n'avons pas à le réitérer ici, ni à analyser en détail toutes les preuves et la valeur des mérites dont se réclame le gouvernement libéral.

Si nous n'avons pas, cependant, à entrer dans l'essence même du débat en commentant et analysant la valeur des arguments soumis à la considération du peuple, du moins croyons-nous pouvoir exprimer l'impression générale qui s'en dégage.

Il est inconstestable que, dans son ensemble, la prétention du gouvernement d'avoir donné à notre province une administration progressive et honnête et d'avoir travaillé de son mieux pour aider le peuple dans sa marche vers le progrès et la prospérité est bien fondée. Les faits parlent par eux-même et il est indéniable que de la situation prospère dont notre province jouit actuellement, nous devons une bonne part à l'administration du gouvernement actuel.

L'honorable M. Taschereau, depuis qu'il exerce le pouvoir, s'est montré, en toute occasion, devons-nous dire, un patriote sincère et un homme d'initiative. Il a pu faire des erreurs comme tout homme peut en faire, mais nous devons admettre qu'il a manifesté depuis qu'il est à la tête de la province de réelles qualités d'homme politique et que Québec lui doit de la reconnaissance pour l'oeuvre qu'il a accomplie.

D'après ce plaidoyer du premier ministre et celui que vient de soumettre M. Sauvé, nous sommes heureux de constater que la présente lutte électorale procédera sur des bases saines et logiques et nous ne doutons pas que le verdict général sera conforme en tout point aux meilleurs intérêts de la province.

—o—

PROSPERITE PREDITE POUR DRUMMONDVILLE AU BANQUET ANNUEL DES MANUFACTURIERS

A ce banquet, présidé par M. J.-S. Macdonald, d'intéressantes questions sont discutées. — M. Mactier, vice-président du C. P. R., parle de la nouvelle gare qui sera construite en notre ville et entrevoit un bel avenir pour Drummondville. — De nombreux orateurs adressent la parole.

CE QUE DEVRAIT ETRE LE TOURISME CHEZ-NOUS

Jeudi dernier avait lieu au Manoir Drummond, sous le présidence de M. J.-S. Macdonald, le banquet annuel des manufacturiers de Drummondville, sous les auspices de la branche locale de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Outre les manufacturiers ou représentants de manufacturiers demeurant à Drummondville, on remarquait: M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont président de la section de la Province de Québec de l'association des Manufacturiers Canadiens; M. N.-H. Polson, président de la section de Montréal de la même association; Henri Rolland, vice-président de la section de la province de Québec; R.-W. Good, secrétaire de l'A. M. C., Joseph Laporte et autres.

Après le banquet quelques orateurs prirent la parole.

EMPLOYEURS ET EMPLOYES

M. F. C. C. Christman, gérant de la Butterfly Hosiery Co, Ltd., a fait un discours fort goûté de l'auditoire. Il a discuté avec tact et habileté la question des employeurs et employés et des devoirs qu'ils se doivent réciproquement.

M. Norman-G. Glattfelter, dans une improvisation fort au point, a déclaré que le succès de l'entreprise qu'il dirige "la Louis Roessel Co. Ltd., dont la devise a toujours été "Le meilleur du meilleur", était dû aux employés qui ont su comprendre, avec leurs employeurs, que, pour obtenir le meilleur du meilleur, il faut que la qualité passe avant la quantité.

M. W.-A. Moisan, maire, adressa quelques mots de bienvenue aux distingués visiteurs avant de présenter l'orateur principal M. MacTier, vice-président du Pacifique Canadien.

LA GARE DU C. P. R.

M. MacTier exprima d'abord les regrets de M. E.-W. Beatty de n'avoir pu assister à cette réunion importante. Continuant, il fit un bref exposé de l'histoire de Drummondville dont les progrès et le développement ont été si remarquables depuis une dizaine d'années. Ce progrès, d'après M. MacTier, n'a pas atteint son apogée et il entrevoit pour l'avenir une situation plus brillante encore. C'est pour cette raison, dit-il que M. Beatty, lorsqu'il visita Drummondville l'automne dernier, réalisa que le moment était venu d'apporter des améliorations à l'installation ferroviaire que la compagnie du Pacifique Canadien possède en notre ville, en faisant construire une gare nouvelle et un entrepôt pour marchandises dont le coût total sera d'environ $100,000 et dont les travaux commenceront sous peu.

C'est la ferme intention du président et des directeurs de la compagnie, dit-il, en terminant, de travailler à promouvoir plus que jamais le progrès général du Canada par tous les moyens possibles, mais, comme M. Beatty l'a déclaré publiquement, ils comptent, pour cela, sur le support entier de toute la population du pays.

PROGRES ET PERFECTION

M. Davis, vice-président de la Southern Canada Power, qui fut l'orateur suivant, parla avec beaucoup d'éloge de Drummondville. Il dit que Drummondville, aujourd'hui, signifiait progrès et perfection et que la Southern entendait travailler toujours de pair avec la ville pour sa plus grande prospérité.

M. Davis a fait un discours très écouté. Homme d'action, esprit lucide et entreprenant, ses paroles furent un jet continuel de bon sens et de considérations pratiques, auquel l'assistance manifesta son appréciation par de longs et chaleureux applaudissement.

L'INDUSTRIE DU TOURISME

M. Joseph Beaubien, maire d'Ouremont et président de l'Association des Municipalités Canadiennes, l'un de nos compatriotes qui nous font le plus honneur à l'heure actuelle, prit ensuite la parole. Après quelques mots d'excuses en français, M. Beaubien continua en anglais. L'orateur s'appliqua surtout à faire comprendre qu'il fallait nécessairement prôner chez-nous les "Canadian Made Goods".

N'importons, dit-il que ce que nous ne pouvons produire; que ce soit là notre devise si nous voulons prendre la place qui nous appartient comme peuple." Parlant ensuite du tourisme, autre source importante de revenu, il dit que nous devrions nous appliquer à rendre nos villes et nos campagnes le plus intéressantes possible. Nous devrions organiser et maintenir des bureaux d'information, car, dit l'orateur, il n'y a pas seulement qu'à Montréal ou Québec qu'il y dit des choses intéressantes à voir, mais il y en a partout. Nos campagnes et nos villes canadiennes sont toutes aussi pittoresques que certaines villes d'Italie ou d'autres pays, dont il cite les noms, et qui reçoivent chaque année des milliers et des milliers de touristes. Ce qui explique le succès de ces ville, ce sont les bureaux d'information qu'elles maintiennent. Pour quelques-uns de ces endroits le tourisme est l'industrie principale.

HOMMAGE AUX CANADIENS-FRANCAIS

M. Wilkinson, gérant de la Farnham Overall Co., qui parla ensuite, adressa un hommage sincère à la population ouvrière canadienne-française qui forme aujourd'hui, dit-il, la meilleure main-d'oeuvre qu'on puisse souhaiter.

MM. Fulton et W.-R. Good ont été aussi très intéressants. M. Good, qu'on avait gardé pour le dessert, ne fit pas regretter le choix qu'on en avait fait et fit beaucoup rire l'auditoir par ses reparties plaisantes et ses histoires inédites.

M. J.-S. Macdonald, comme président de l'assemblée, sut s'acquitter de sa tâche avec tact et habileté et trouver toujours le mot heureux pour présenter les orateurs.

L'HEURE AVANCEE

A partir de dimanche soir le premier mai, à minuit, Drummondville aura l'heure avancée. Cette décision a été prise cette semaine à la suite de la récommandation du conseil de ville qui avait déclaré à une séance précédente approuver hautement cette mesure.

L'heure d'été sera en vigueur jusqu'au mois de septembre, à l'église, dans toutes les intitutions et toutes les manufactures de la ville.

Il ne reste donc plus qu'a avancer les horloges dimanche.

LE PROGRAMME DE L'OPPOSITION

Monsieur Arthur Sauvé, chef de l'opposition, vient, lui aussi, d'entrer pour de bon dans la lutte en soumettant à l'électorat le programme du parti qu'il dirige.

Ce manifeste, qu'il a livré à l'étude du public, est une énumération complète des réformes qu'il préconise dans toutes les branches de l'administration provinciale et qu'il s'engage à faire exécuter si les électeurs québécois veulent bien lui donner les rênes du pouvoir.

M. Sauvé semble animé des meilleures intentions possibles et paraît être très désireux de travailler de son mieux au bonheur de sa province. Il a beaucoup d'idées neuves et d'idées justes, mais ses idées neuves sont-elles justes et ses idées justes sont-elle neuve? C'est, sans doute, une chose à laquelle le peuple de la province de Québec répondra en mai prochain.

Nul ne songera à contester les excellentes et réelles qualités que M. Sauvé possède, l'esprit vraiment patriotique dont il est animé. Il n'a pas eu encore l'occasion de donner ses preuves comme administrateur. C'est malheureux, et c'est ce qui explique ses défaites antérieures. Il a eu à combattre un gouvernement qui avait été à même de donner sa mesure.

M. Sauvé sera-t-il plus heureux cette année? Il serait assez difficile de le prédire.

En tout cas, il est peut-être regrettable, pour le bien de notre province, que M. Sauvé se soit engagé à démissionner s'il ne remporte pas la majorité des comtés aux prochaines élections.

Nous ne pouvons prophétiser quel sera exactement le verdict du peuple, mais nous ne sommes pas prêts à admettre que la victoire du parti conservateur, quoique possible, soit un fait assuré. Nous pencherions plutôt dans le sens inverse, car nous serions, comme beaucoup, fort surpris d'une défaite libérale au mois de mai prochain.

Il n'en est cependant pas moins vrai que l'opposition est aussi utile dans le gouvernement tel qu'il est constitué en notre pays que le parti au pouvoir et que, tout autant que celui-ci, elle contribue à sa formation.

Conséquemment, dans l'opposition, il faut aussi des hommes politiques qui aient le prestige, le patriotisme, toutes les qualités enfin par quoi doivent se distinguer les dirigeants d'un pays, et nous croyons que si le parti conservateur perdait son chef actuel, le pays, également, perdrait un homme, non seulement très utile, mais on ne peut plus digne du poste important qu'il occupe.

Nous sommes fiers de le déclarer, et nous croyons que ce n'est que justice, quoique puissent dire certains organes ultra-partisans, M. Sauvé est l'un de nos Canadiens qui méritent le plus notre reconnaissance.

M. HECTOR LAFERTE DANS DRUMMOND

Notes biographiques sur M. Hertor Laferté, vice-président de l'Assemblée Législative et député sortant de Drummond.

Nous empruntons à la Patrie ces quelques notes biographiques de M. Hector Laferté, vice-président de l'assemblée législative et député sortant du comté de Drummond.

M. Hector Laferté, B.A., L.L.L., C.R., né le 8 novembre 1885, à St-Germain de Grantham, comté de Drummond, fils de Joseph Laferté, député à l'Assemblée Législative de Québec, de 1901 à 1910, et de Georgiana Jeanne Tessier. Ses ancêtres du côté paternel vinrent de France, sous le régime Français, et étaient originaires de Toulouse, la capitale du Languedoc. Le premier qui vint au Canada s'appelait Antoine Laferté. Ses ancêtres maternels vinrent aussi de France, le premier à s'établir ici étant né dans la ville d'Angoulême, en 1641. A fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet, où il a décroché le titre de B.A., et à l'Université Laval de Québec, où il a eu celui de licencié. A été admis au barreau en juillet 1909. A épousé le 28 juin 1911 mademoiselle Irène Senécal, de St-Césaire, comté de Rouville. Fut président du Club Mercier et secrétaire privé des Honorables Jules Allard, Jérémie-L. Décarie et J.-E. Caron, successivement Ministres de l'Agriculture dans le gouvernement provincial. Fut président des étudiants en droit, fondateur et premier président de l'Association de la Jeunesse Libérale, et en est un des aviseurs. A été l'un des principaux orateurs au dévoilement du monument Mercier à Québec, en juin 1912. En 1914 a représenté la Province de Québec à Houghton, Michigan, à l'occasion d'une grande célébration de la fête nationale des Franco-Américains. Pendant six ans a été en société légale avec l'Honorable P.-A. Choquette, aujourd'hui le juge Choquette et avec l'Honorable Antonin Galipeualt, Ministre des Travaux Publics et du Travail. Ensuite a été à la tête de la société Laferté et Pouliot, et plus tard en société avec l'Honorable Ernest Lapointe, Ministre de la Justice. A été l'avocat des ouvriers en chaussures, lors de la grande grève de 1913, et est l'aviseur légal de plusieurs corporations et de plusieurs unions ouvrières. A été avocat du Revenu. En 1916 il était le plus jeune député de l'Assemblée Législative. Cette même année a proposé l'adresse en réponse au discours du Trône et la même année a été nommé arbitre pour les ouvriers dans la commission choisie pour régler la grève des employés de tramways. Fut président du Club de Réforme, en est l'un des directeurs et est Vice-Président de la Compagnie Eugène Leclerc, Ltée. A refusé la nomination comme candidat pour le siège de Québec-Est, rendu vacant par la mort de Sir Wilfrid Laurier, comme il avait d'ailleurs plusieurs fois auparavant refusé la candidature à lui offerte dans plusieurs comtés, notamment dans Drummond-Arthabaska. A été fait Conseil du Roi en juin 1919. A été élu pour la première fois député du Comté de Drummond à l'Assemblée Législative aux élections générales de 1916 par une majorité de 643, battant M. Alexandre Mercure, maire de Drummondville, par la plus grosse majorité jusque-là obtenue dans le comté. A été réélu par acclamation aux élections générales de 1919, et aux élections générales de 1923, par une majorité de 858 voix. Prit part à la grande convention libérale d'Ottawa en 1919 et a accompagné la délégation des fermiers dans la capitale fédérale lorsque les cultivateurs de Québec allèrent demander au Gouvernement Borden d'exempter de la conscription les fils de cultivateurs. Au mois de juin 1922, a représenté la Province de Québec à Lewiston, Maine, lors de la célébration de la fête Nationale des Franco-Américains. Au mois de mars 1923 a été nommé aviseur légal du Cercle des Tourises Franco-Américains de la Nouvelle-Augleterre pour toutes les causes de l'association dans la province de Québec. Le 1er mai 1923, a été élu unanimement Trésorier du Barreau de Québec. A été invité à être l'orateur principal lors de la célébration de la fête nationale des Franco-Américains à Woonsocket, le 24 juin 1923. Le 21 décembre 1923 a été choisi unanimement comme Vice-Président de l'Assemblée Législative et Président des Comités Pléniers, et a été élu Vice-Président Honoraire de la Galerie de la presse. Est vice-patron de la compagnie d'Exposition des Cantons de l'Est. A été chargé par le gouvernement de représenter la province de Québec, aux grandes fêtes religieuses et patrotiques qui ont eu lieu à Fall-River, E.-U. dans le mois d'octobre 1924, à l'occasion de 50e anniversaire de la fondation de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. A été le premier président de la Fédération des Clubs libéraux de Québec, et en cette qualité a présidé, au Château-Frontenac, le 10 juin 1924, le grand banquet offert à l'Hon. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province et auquel assistaient 1700 convives. Dans le cours du même été, a pris part à la convention des Barreaux Américains et Canadiens, à Londres et à Paris. Au mois de janvier 1925 a présidé, à Québec, aux démonstrations faites au Très Honorable W.-L. MacKenzie King. Au mois d'octobre 1926, a agi comme gouverneur-général du Parlement Modèle, et le même jour est nommé Aviseur légal de la Fédération des Clubs libéraux.

Libéral, catholique romain. Résidence: 41, rue St-Louis, Québec.

LE COMMERCE DU CANADA

Le commerce du Canada accuse un gain de $42,000,000 au cours de l'année qui a pri fin avec le mois de mars, comparé à celui de l'année terminée au mois de mars 1926. Le commerce d'exportation a quelque peu diminué. En 1926-27 il s'est élevé à $1,267,673,000, contre $1,328,537,000 en 10925-26. Les importations ont considérablement augmenté en passant de $927,000,000 à $1,030,000,000 au cours de l'anée qui vient de finir. L'augmentation a porté principalement sur l'importation du fer et des produits de fer, ainsi que les tissus. La perception des droits a augmenté en proportions de l'augmentation du commerce et elle est passée de $143,000,000 à $158,000,000 pour la dernière année.

UN INCENDIE QUI DEVIENT ALARMANT

Le feu se éclare dans le bois non loin de la ville.—Menace pour les habitations. —Beau travail des volontaires.

Jeudi soir dernier, le feu s'est déclarer dans le bois qui longe le route de Drummondville à Sherbrooke et qui encercle presque notre ville du côté sud.

Le vent qui soufflait en véritable ouragan eut vite fait de faire prendre à l'incendie des proportions alparmantes. Le feu et la fumée obstruaient complètement la route et arrêtaient la circulation et l'on pouvait voir la lueur de l'incendie à plusieurs milles de distance. Un moment une conflagration fut a craindre, mais grâce au travail actif des volontaires, sous l'habile direction de M. Cloutier, surintendant des travaux de la ville, aidés par la pluieabondante qui se mit à tomber au plus fort du feu, l'incendie fut mis bientôt sous contrôle et il n'y eu pas de pertes sérieuses à déplorer.

Un grand nombre de personnes s'étaient rendues sur les lieux pour contempler le cpectacle grandiose qu'offrait cette mer de feu mais qui n'en présentait pas moins de réels dangers.

—o—

L'esprit critique, base nécessaire du jugement, est une des plus hautes facultés de l'esprit humain. Le besoin de critiquer représente, au contraire, une des formes les plus inférieures de l'intelligence.

Tout ce que vous payez est $4.90 et vos soucis du repassage disparaissent

Cette somme minime vous assure la possession d'un authentique fer à repasser électrique S. C. P. Obtenez-en un tout de suite. Payez-le ensuite à raison de 50c. par semaine.
Décidez d'obtenir, à ce bas coût, le confort et la commodité que le repassage à l'électricité peut vous assurer.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"
SOUTHERN POWER CANADA

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé	$5,000,000.00
Capital payé et Surplus	$5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926)	$47,880,000.00

Vos Valeurs sont-elles protégées ?

Moyennant un loyer minime, vous pouvez avoir l'usage d'un coffret de sureté dans nos voûtes.

Vos documents, tels que contrats, polices d'assurances, débentures, petits bijoux etc., auront alors une protection efficace.

Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de ces coffrets de sûreté si vous vous adressez à cette succursale.

Succursale Drummondville
D. COURCHESNE, Gérant

WESTERN UNION TELEGRAM

CLASS of SERVICE	Symbol
Telegram	
Day Letter	Blue
Night Message	Nite
Night Letter	N L

If none of these these symbols appears after the check (number of words) this is a telegram. Otherwise its character is indicated by the symbol appearing after check.

NEWCOMB CARLTON, President
GEORGE W. E. ATKINS first vice-president.

CLASS of SERVICE	Symbol
Telegram	
Day Letter	Blue
Night Message	Nite
Night Letter	N L

If none of these three symbols appears after the check (number of words) this is a telegram. Otherwise its character is indicated by the symbol appearing after check.

RECEIVED AT
2ZCO 52 NL 3 EXTRA
PASADENA CALIF JAN 23 1927
HUDSON MOTOR CAR CO

ATENTION MR ROMINE SALES MANAGER
DETROIT MICH.

APRES AVOIR FINI UNE COURSE DE VINGT-QUATRE HEURES SUR LA PISTE DE CULVER CITY, ET AYANT FAIT UNE VITESSE MOYENNE DE 53.8 MILLES A L'HEURE, LE NEW ESSEX SUPER SIX SEDAN A COMPLETE UN VOYAGE AUTOUR DU MONT WILSON AVEC UN SCORE PARFAIT, SOUS OBSERVATION OFFICIELLE, SANS AUCUN CHANGEMENT NI AJUSTEMENT MECANIQUE, ET EST MAINTENANT EN EXHIBIT A NOTRE SALLE DES VENTES.

WALTER MURPHY
8.47 A. M. 24th.

CAUSERIE

Les premiers sourires du printemps raniment-ils l'ardeur travailleuse de mes petits amis, ou l'appel du grand dehors ensoleillé leur fait-il plutôt trouver longues, trop longues, les heures d'étude?

Cousine Lisette, qui se souvient de sa jeunesse, devine sans beaucoup de peine la réponse . . . Aussi, tout en plaignant un peu les oisillons captifs, elle n'hésite pas à leur répéter les vieux conseils qu'on lui donnait à elle-même jadis:'Dès que sonne la cloche du travail, fermez les yeux, fermez les oreilles, chers écoliers, à tous les attraits de la fête printanière. Appliquez-vous résolument, généreusement à vos occupations scolaires. C'est par ces petites victoires du devoir sur le plaisir que l'on se forge peu à peu un coeur vaillant qui ne fléchira jamais, plus tard, devant les luttes et les épreuves de la vie.

Mais la classe finie, que toutes les chansons soient en vous, chers enfants, et que le printemps vous entraîne dans sa ronde joyeuse.

COUSINE LISETTE.

LE PERROQUET

Un vieux matelot acheta dans les Indes un perroquet dont le plumage vert clair était vraiment superbe. Le brave homme voulait, à son retour en Europe, en faire cadeau à la fille du marchand à qui appartenait le navire sur lequel il servait.

Pendant la traverée, le matelot fut atteint d'une toux violente, et, à cause du mal qu'il éprouvait, il fut exempté de tout travail. Pendant ses moments de loisir, il apprit à l'oiseau à prononcer quelques mots, afin de rendre ce cadeau plus agréable à la petite Fanny.

Lorsque le vieux marin offrit son présent à la petite fille, l'oiseau se mit à crier, à la grande joie des parents et de l'enfant:

"Vive Fanny!"

Mais à peine eut-il proféré ces mots, qu'au grand chagrin du matelot, il se mit à tousser et à cracher à si grand bruit que toute la famille éclata de rire.

Alors la petite fille dit:

"C'est bien sot de la part de ce perroquet de ne pas borner à répéter les mots que son maître lui a appris, mais d'imiter aussi sa toux."

Quand à la mère de Fanny, elle ne voulut pas que cet oiseau mal appris restât dans la maison.

Mais le père dit:

"Quelque sot que soit ce perroquet, il nous donne cependant une sage leçon. Il nous apprend que nous ne devons imiter que ce que nous remarquons.

UNE BONNE JOURNEE

Devant une bâtisse en construction, un ouvrier regarde les maçons travailler. A un moment donné, le patron de l'entreprise qui passait justement par là aperçoit le chômeur.

—Venez avec moi, au bureau.

Arrivés au buereau, l'entrepreneur aligna $8.50 sur la table et dit:

—Empochez-moi ça et que je ne vous revoie plus!

Le soir, l'entrepreneur fait l'observation suivante à son contremaître:

—Dorénavant, il vous faut mieux surveiller les ouvriers; après-midi j'en ai surpris un les mains dans les poches, tranquillement assis sur un tas de bois; je l'ai réglé immédiatement.

Le contremaître quelque peu interloqué réfléchit un instant, puis:

—C'était un homme en gris, sans chapeau?

—Oui.

—Mais patron, il ne faisait pas partie du personnel!

UNE RUPTURE

Mon ami Pélican, pendant son séjour au Sénégal, avait apprivoisé une autruche dont il avait fait sa monture favorite; tous deux s'entendaint à merveille, excepté lorsque Pélican voulait se promener, l'autruche préférait rester à la maison, mais la chose n'avait pas autrement d'importance, ça finissait toujours par s'arrenger.

L'autruche pondait avec facilité et cela permettait à Pélican d'agrémenter son menu d'oeufs à la coque de dimensions respectables et dont il ne pouvait certes pas nier la fraîcheur, malgré la forte température du pays. . .

Un jour pourtant, la brouille entre eux commença au sujet d'un oeuf que l'autruche venait de pondre, et qu'elle pretendait couver, tandis que Pélican voulait le déguster à son repas. "Suis-je le maître ici, ou ne le suis-je pas," déclara Pélican . . . Il le fut et l'incident fut clos . . .

Ce jour-là, Pélican qui faisait sa promenade habituelle sur l'échine de l'Autruche, incommodé par la chaleur, descendit de sa monture, et se mit à l'ombre d'un moutardier géant . . . et s'endormit.

Mais le grand front qu'il possédait, n'avait même pas l'ombre d'un seul cheveu . . . Pélican était chauve comme un oeuf, et la forme de la tête de celui-ci en avait l'apparence . . . si bien que l'autruche elle-même s'y méprit. . .

Se souvenant alors de l'incident du matin, elle voulut prendre sa revanche. "Puisque mon maître m'a empêché de couver l'autre, fit-elle, en se mettant en position, je vais toujours couver celui-ci. . ." Mais la chose n'alla pas sans incommoder la dormeur, lequel se réveilla . . .

Furieuse d'être de nouveau déçue, l'autruche se révolta: "Une fois, passe encore, brailla-t-elle, mais dès l'instant que cela devient du parti pris, c'est une autre paire de manches . . . et du moins, ajouta l'autruche, tu ne mangeras pas celui-ci, car je vais le crever."

Elle s'apprêtait à crever l'oeuf en effet, lorsque Pélican, par un discours bien senti, lui fit comprendre que ce n'était pas une chose à faire . . . elle dut y renoncer, mais Pélican de son côté, malgré tous les efforts qu'il fit, dut renoncer aussi à l'employer comme monture . . . alrs . . .

Alors, voyant que tous deux ne s'entendraient jamais plus, et qu'il ne pourrait plus rien tirer de l'autruche, Pélican lui tira la seule chose qu'il pouvait faire encore, c'est-à-dire son bouquet de plumes . . . après quoi, il lui rendit sa liberté et lui souhaitant un bon voyage l'envoya couver ailleurs.

Un fermier gagne sa vie à acheter des animaux à $12 et à les revendre $18.00. Un jour, il revient tout triste à la maison.

—Qu'as-tu lui demande sa femme.

—J'ai perdu trois piastres.

—Comment cela?

—J'ai vendu une bête à corne pour quinze piastres.

PETIT JACQUES

La prière du matin attire la bénédiction de Dieu sur les actions de la journée.

"Tu n'oublies rien Jacques? . . ."

Et Mme Armel, debout sur le seuil de la porte regarde son fils qui s'apprête à sortir. C'est jeudi, jour de congé; on a organisé une grande promenade, et Jacques va rejoindre là-bas ses petits camarades qui l'attendent pour partir.

—"Tu n'oublies rien?". . .

—Mais non, maman, voyez, j'ai mon manteau et voici le petit panier que vous avez rempli pour notre déjeuner sur l'herbe. . ."

Mais le regard de Mme Armel pénètre plus avant dans celui de son fils, l'enfant tressaille.

"Ma prière! c'est vrai! j'ai oublié ma prière ce matin! . . .

Jacques sait que les journées sans prières ne sont pas bonnes: le ciel ne les bénit point. Il sait qu'oublier Dieu c'est le peiner, lui faire injure; sans hésiter il pose le panier et le manteau sur une marche du perron et va s'agenouiller pieusement près du lit de sa mère! Comme il prie bien! il met tout son coeur dans ce qu'il dit, comme pour réparer son étourderie de tout à l'heure; il recommande à Dieu la Journée qui commence, lui demande la grâce de ne point l'offenser . . .

Quand il se relève, cette fois tout prêt à partir, son visage est plus jeyoux plus reposé; il peut partir en toute assurance, Dieu est avec lui.

"Comprends-tu lui demande tendrement sa mère combien tu peines Dieu lorsque tu oublies de le prier?

L'enfant refléchit un instant et répondit;

—Oui, maman je lui fais le même chagrin que je vous ferais à vous si j'oubliais d'aller me jeter dans vos bras le matin de mon reveil . . ."

Mme Armel serra son fils contre son coeur:

"C'est cela murmura-t-elle, mais Dieu étant infiniment plus que moi, l'offense est aussi bien plus grande".

Jacques s'éloigna radieux d'avoir réparé sa négligence et formant dans son âme la résolution de ne jamais manquer volontairement ses prières du matin et du soir.

On est si heureux lorsqu'on accomplit son devoir quotidien envers Dieu envers les hommes.

—Moi je ne m'étonne jamais de rien!

—Oh! . . .

—Vous ne le croyez pas? Eh bien, vous m'étonnez!

LE GATEAU

Ayant couché son enfant, la mère s'installe près de la lampe pour travailler. Quelques instants après, une voix timide appelle:

—M'man! . . M'man! apporte-moi un morceau de gâteau.

—Ce n'est pas le moment, dors.

Le gosse se tait; mais au bout de quelques instants, nouvel appel:

—M'man! je voudrais un morceau de gâteau, s'il te plaît . . .

La mère énervée lui crie:

—Attends seulement! si tu ne te tais pas, je m'en vais venir te claqer . . .

Un nouveau silence, un peu plus long, puis le gamin appelle de nouveau:

—M'man! . . . dis . . . en venant me flanquer une claque tu m'apporteras un bout de gâteau, hein!!

COMMENT NETOYER LES PINCEAUX

Les pinceaux sont débarrassés de la peinture en les lavant dans le pétrole ou la térébentine, puis avec de l'eau et du savon. Les pinceaux qui ne doivent pas servir longtemps devraient être mouillés d'un peu de parafine avant d'être serrés.

SALON DE BARBIER

Coupe de cheveux pour hommes ..... .25
Coupe de cheveux pour femmes ..... .25
Coupe de cheveux pour enfants ..... .15
Barbe ..... .15

INSTALLATION TOUT A FAIT MODERNE

JOSEPH OSCAR BERGERON
21-28-5-12. 248 rue Lindsay

A nos abonnés

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir exiger le reçu officiel de notre compagnie lorsqu'ils paient leur abonnement.

"LA PAROLE", Limitée.

Ce n'est qu'un mal de REINS

Se dit-on souvent et l'on ne croit pas à l'avertissement que donne par là la nature de purifier son sang, de tonifier ses nerfs, de stimuler les fonctions des organes. L'homme qui a des MAUX DE REINS devrait sans retard employer des

PILULES MORO

qui sont le garant d'une bonne santé. Le témoignage qui suit en est une bonne preuve:

M. Jos. Chartrand

"J'avais depuis quelque temps des maux de reins pour lesquels j'avais consulté un médecin, mais les remèdes prescrits n'avaient eu aucun effet. Mes douleurs s'étaient même tant augmentées et mes forces avaient tant diminué que j'avais résolu de quitter mon travail et de me rendre à l'hôpital pour m'y faire traiter. J'étais jeune encore, je débutais dans mon métier et j'avais de l'ambition, mais ce contre-temps me décourageait. Une jour que j'arrivais à la maison pour le repas, je trouvais sur la table devant moi une boîte de Pilules Moro que ma sœur tenait à me faire prendre. Je n'aime pas les remèdes, mais j'étais si malade que j'aurais pris n'importe lequel. Pendant un an, à chaque repas je fus fidèle à la dose. Peu à peu je me suis senti plus fort, puis moins souffrant, et je me suis bien rétabli. Depuis je travaille tous les jours, je me porte bien et n'ai jamais de maux de reins". **M. Jos. Chartrand, 140, rue Union, Springfield, Mass.**

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

PEINTURES et VERNIS RAMSAY

VENDUS PAR
N. PELLETIER & FILS
DRUMMONDVILLE

La force extraordinaire du Ciment "Canada" est prouvée

D'un bout à l'autre du pays les travaux de génie civil témoignent de la qualité supérieure et uniforme du Ciment "CANADA" qui a été employé pour la construction de gigantesques barrages hydrauliques dont on parle dans tout l'univers.

Ainsi dans la Province de Québec: le grand barrage de l'Ile Maligne dans le district du Lac Saint-Jean a été construit avec du ciment "CANADA."

Les barrages à La Gabelle et Gouin, le développement du pouvoir et le barrage de la Chicoutimi Power Development à Chicoutimi ainsi que les élévateurs à grain dans les ports de Montréal et Québec ont été construits avec du béton fait avec du Ciment "CANADA." C'est le ciment que vous devez employer. Cette marque de haute qualité a fait ses preuves dans les grandes entreprises du pays, ainsi que dans une foule de pays étrangers.

Le marchand dans votre localité a toujours en mains en grandes quantités de ce merveilleux ciment et nos dépôts sont toujours à sa portée, ce qui assure livraisons promptes et régulières en tout temps. Cherchez l'enseigne du Ciment "CANADA" sur son magasin.

Notre Bureau de Renseignements est à votre disposition pour tout ce que vous tenez à savoir au sujet de travaux où le béton peut être employé. Consultez-nous ou écrivez-nous; ce service est gratuit.

Canada Cement Company Limited
Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal
Bureaux des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

LE BRACELET DE FER

Grand roman Canadien inédit par *Mme A. B. Lacerte*

Tout droit de reproduction, traduction adaption au théâtre et au cinéma, réservé par EDOUARD GARAND 425, Ste-Elizabeth. —:— Montréal où l'on peut se procurer le volume au prix de 30 sous l'unité.

la porte de la chambre de la jeune fille, Carlo, le fidèle protecteur; Carlo n'avait pas bougé...

Nilka entendit sonner toutes les heures de la nuit: minuit, une heure, deux, trois et quatre. A quatre heures, Joel se levait, d'ordinaire, et ce n'est que lorsqu'elle entendit les pas du domestique dans la salle et sur l'avant-pont qu'elle put s'endormir enfin.

De son expérience de la nuit Nilka ne souffla mot ni à son père, ni à Joel. A quoi bon d'ailleurs? On mettrait le tout sur le compte de son imagination ,bien sûr!... Et maintenant qu'il faisait grand jour, la jeune fille se demanda si les bruits entendus durant la nuit ne pouvaient s'expliquer... Ces frôlements... ne serait-ce pas ceux des vagues, sur la coque de *L'Epave?*... Pourtant, il n'y avait pas un souffle de brise, cette nuit-là... Et puis, la poignée de sa porte... elle l'avait certainement entendue tourner comme sous une main timide... Mais, peut-être cet autre bruit pourrait-il s'expliquer par une chose toute naturelle: Carlo, en se retournant ou en changeant de position aurait pu remuer la porte qui...

Cependant, l'impression ressentie cette nuit-là ne s'effaça que lentement dans l'esprit de Nilka, et durant les nuits qui suivirent, souvent, elle s'éveillait en sursaut, croyant entendre, dans le petit couloir séparant sa cabine de la chambre des machines, ce frôlement étrange qui l'avait tant effrayée. Bientôt, pourtant, elle se rendormait, essayant de se persuader qu'elle venait de rêver, tandis que ses lèvres murmuraient tout bas:

—Mon Dieu, protégez-nous, et éloignez de nous le danger!

CHAPITRE V

DE BONS AMIS

Tout l'avant-midi encore, la pluie ne cessa de tomber; mais vers les deux heures de l'après-midi, une brise légère souffla, chassant les nuages, et découvrant le soleil, qui aussitôt, brilla dans tout son éclat. Alors, les canaris se mirent à chanter dans leurs cages dorées, et Carlo, sur l'arrière-pont, faisait aussi des siennes en aboyant, et essayant de poursuivre les oiseaux, qui voltigeaient autour de *L'Epave*.

—Qu'il est beau le soleil du bon Dieu, Joel! s'écria Nilka, mise en joie par l'apparition de l'astre du jour.

Vers les quatre heures de l'après-midi, Joel annonça à Nilka qu'il allait aller à la pêche.

—C'est demain vendredi, vous savez, Mlle Nilka! Du poisson frais pour le dîner, ce ne sera pas à dédaigner, pour sûr!

—J'aimerais à t'accompagner, Joel, fit la jeune fille.

—C'est bien, Mlle Nilka. Aussitôt que vous serez prête, nous partirons.

On partit, ne s'éloignant pas trop de *L'Epave*. Carlo était de la partie, et il était évident que ce n'était pas la première fois qu'il "allait à la pêche", car il savait parfaitement où se placer pour ne pas nuire, il se gardait bien d'aboyer, afin de ne pas effrayer les poissons.

C'est Nilka qui prit le premier poisson, ce dont elle se montra toute fière car c'en fut un de belle apparence qu'elle amena dans la chaloupe. Joel prit deux poissons, puis on retourna au bateau, car on ne tenait pas à se livrer à un inutile massacre: trois poissons de belle taille, ce serait suffisant pour le dîner du lendemain, et même, il en resterait pour le repas du soir probablement.

Trois jours plus tard (c'était un dimanche) vers les onze heures de l'avant-midi, alors que Nilka venait de confectionner un dessert pour le dîner, Joel, qui faisait le ménage sur l'avant-pont, vint lui dire:

—Mlle Nilka, une chaloupe se dirige de ce côté: elle semble s'acheminer droit sur *L'Epave*. Je crois que...

—Une chaloupe, Joel? Oh! C'est peut-être celle des Brisant!

—J'en suis presque certain, répond le domestique.

Nilka accourut sur l'avant-pont. Une chaloupe qui paraissait venir droit de Roberval, se dirigeait, en effet, vers *L'Epave*. A l'aide d'une puissante lunette marine qu'on avait trouvé dans la chambre du pilote, la jeune fille put distinguer deux personnes dans l'embarcation.

—Oui, ce sont eux, j'en suis sûre! s'écria-t-elle. Joel, reprit-elle, je voudrais aller au devant de M. et Mme Brisant. Descend une des chaloupes vite, et viens me conduire à leur rencontre.

Bientôt la chaloupe de *L'Epave* accourait au devant de celle des Brisant. On se fit des signes de la main, de loin, puis on fut assez près pour échanger quelques paroles. Enfin les deux chaloupes furent bord à bord.

—Oh! M. Brisant! fit Nilka. Chère, chère Mme Brisant! Quelle charmante idée vous avez eue de venir nous rendre visite!

—Il y a bien des jours que nous nous proposons de venir vous voir, Mlle Lhorians! dit Mme Brisant; mais ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons pu mettre notre projet à exécution.

—Vous êtes les bienvenus, chers bons amis, mille et mille fois les bienvenus!

—Merci, Mlle Lhorians! répondit Cédulie. Vous aver l'air d'être bien portante, quoiqu'un peu pâle peut-être, ajouta-t-elle.

—Ma santé est excellente, ainsi que celle de père et de Joel, Mme Brisant, répondit Nilka.

—Et vous vous plaisez sur *L'Epave?* demanda Raphael.

—Certes! répondit la jeune fille. Tenez, continua-t-elle, voyez, père vous attend; il vous fait des signes de la main.

Alexandre Lhorians fut parfait envers les Brisant. Pour une fois il se montra moins distrait, moins absorbé dans son idée fixe; il fut même très empressé auprès de ces braves gens, qui prenaient la peine de venir leur rendre visite.

Un qui manifesta bruyamment sa joie, ce fut Carlo; il avait été bien traité chez les Brisant et il ne l'avait pas oublié.

Lorsque Mme Brisant mit pied sur l'arrière-pont de *L'Epave*, on s'aperçut qu'elle portait un panier et divers paquets, et quand Nilka se mit en frais de préparer le dîner, Cédulie lui dit:

—Mlle Lhorians, n'allez pas vous mettre martel en tête pour la préparation du dîner, je vous prie!

—Mais, Mme Brisant, répondit la jeune fille, il faut que nous mangions. Même sur *L'Epave*, nous devons prendre trois repas par jour, vous savez! ajouta-t-elle, en riant. Le poisson sera notre plat de résistance, il est vrai; mais, on me dit que je l'accommode bien et...

—Sans doute! Sans doute, chère enfant! Cependant, c'est moi qui fais les frais du dîner, cette fois. Tenez, dans ce panier, vous trouverez deux grasses volailles, roties à point et farcies aux fines herbes; il n'yaura qu'à les réchauffer sur un feu doux.

—Oh! Mais! C'est trop de bonté, chère Mme Brisant! s'écria Nilka.

—Pas du tout! Pas du tout! répondit Cédulie. Il ne reste qu'à faire cuire des pommes de terre et le diner sera prêt, car, pour le dessert, je vous apporte des fraises de notre jardin; de fait les premières, cette année. Il y a aussi des légumes en quantité, ainsi que deux douzaines d'oeufs que mon homme a levé, hier et aujourd'hui.

Des larmes vinrent aux yeux de Nilka.

—Oh! Chère bonne Mme Brisant! fit-elle. Pourquoi vous être chargés de tant de choses exquises pour nous! C'est vraiment trop de gentillesse et de générosité de votre part!

Tut! Tut! s'exclama Cédulie. Ce sont de bien modestes cadeaux, en fin de compte, vous savez, Mlle Lhorians!

—Que vous êtes bonne et que je vous aime! s'écria la jeune fille, entourant de ses bras le cou de Cédulie. Ces cadeaux, je vous en suis fort reconnaissante à tous deux, reprit-elle, en souriant aussi à Raphael Brisant, qui venait de pénétrer dans la salle à manger, suivi de Joel.

—Voyez-vous, Mlle Lhorians, c'est que nous vous aimons tout plein ma femme et moi, répondit Raphael, d'un ton ému.

—Alors, si vraiment vous m'aimez "tout plein" M. Brisant, dit l'aimable enfant, il faut que vous et Mme Brisant cessiez de m'appeler "Mlle Lhorians"... Je me nomme Nilka, vous savez.

—C'est un nom si joli, si rare! fit Cédulie. Eh! bien oui, continua-t-elle, vous serez "Nilka" dorénavant, pour nous.

—"Mlle Lhorians" c'est si froid! dit Raphael, et "Nilka" c'est si beau, si doux! C'est entendu, nous vous nommerons par votre prénom désormais, Mlle Nilka.

—Vous êtes les plus nobles coeurs qui soient! s'exclama la jeune fille et votre amitié m'est fort précieuse; elle me console, dans l'isolement où je suis condamnée à vivre.

Alexandre Lhorians avait prêté une certaine attention à la conversation entre sa fille et les Brisant; mais bientôt, il se retira sur l'avant-pont et, penché sur des catalogues d'horloges, dont il possédait toute une cargaison, il se mit à prendre des notes, sans plus s'occuper de ce qui se passait autour de lui.

Tandis que, sur l'arrière-pont, Joel expliquait ou plutôt démontrait à Raphael Brisant un système de poulies qu'il avait établi et au moyen duquel on pouvait, en cas de tempête, hâter les chaloupes de *L'Epave* sur le pont; dans la salle à manger, Nilka et Mme Brisant préparaient le repas du midi, tout en causant ensemble.

—C'est magnifique *L'Epave!* disait Cédulie.

—N'est-ce pas? fit Nilza. Je voudrais changer le nom de ce bateau; j'aimerais le nommer: "La Palais Flottant';; c'est là le nom qui lui conviendrait ce me semble. *"L'Epave"* c'est si, si...

—Sinistre, oui, je sais; cependant un nom ça ne signifie rien, on sait cela... Vous connaissez M. Fiermont, je suppose, Nilka?

—Non, Mme Brisant, je ne le connais pas, Père l'a connu; c'est-à-dire que M. Fiermont était venu à notre magasin, à Québec, déjà ... Seulement, père... mon pauvre père... ne se souvient pas de lui; il ne le reconnaitrait même pas, s'il le revoyait, dit tristement Nilka. Mais j'ai connu Mlle Fiermont la tante du propriétaire de ce bateau...

—Ah! oui! La bonne "tante Berthe" dont M. Paul parle si souvent! fit Mme Brisant.

—Vous connaissez bien M. Fiermont, Mme Brisant?

—Certes! Depuis qu'il avaitl'âge de huit ans et que son oncle Delmas l'avait emmené dans ces régions... Raphael, mon mari, et moi, il n'y a rien au monde que nous ne serions prêts à faire pour rendre service à M. Paul, Nilka... Mais, vous disiez que vous avez connu Mlle Fiermont?...

—Oui. Père et moi avons passé douze jours au "château".

—Au "château"! Vraiment! s'écria Cédulie. Moi, je n'ai jamais vu le "château" Fiermont, mais mon mari y a passé trois jours, il y a cinq ans; c'est merveilleux, paraît-il?

—Merveilleux! Vous l'avez dit, Mme Brisant!

—Mais, alors, si vous avez passé douze jours au "château", Nilka, comment se fait-il que vous n'ayez pas rencontré M. Paul.

—Il était absent, dans le temps. On dit qu'il voyage beaucoup... Père était allé règler les horloges du "château" et je l'accompag[illegible] Vous savez, sans doute, Mme [illegible] sant, que M. Delmas Fiermont [illegible] collectionneur d'horloges?

—Oui, je sais. Et comment [illegible] Fiermont vous a-t-elle reçus, [illegible]

—Comme si nous avions é[illegible] invités; de fait, elle nous a fa[illegible] réception vraiment princière.

A cinq heures, les Brisant se posèrent à retourner chez eux aurait bie aimé les garder à s[illegible] mais ils pouvaient négliger, durent partir, malgré le désir [illegible] avaient de rester.

Cette visite de M. et Mme Br[illegible] fit du bien à Nilka; elle ne se [illegible] tait plus assi isolée, grâce à ce [illegible] ve couple, qui l'aimait véritable[illegible] et au dévouement duqeul elle [illegible] rait toujours faire appel.

CHAPITRE VI

QUAND LE VENT SOUF[illegible]

La chaloupe "L'Oiseau Bl[illegible] tait terminée depuis trois se[illegible] et Nilka était au comble de s[illegible] sirs, car elle savait manier [illegible] tement les avirons maintenan[illegible]

Si vous toussez prenez le BAUME RHUMAL

Ce remède bien connu est des plus efficaces. Petite bouteille, petite dose. 35c. partout.

Livre de Recettes Gratis -donnant de nom[illegible] breuses r[illegible] cettes succu[illegible] entes et éprouvé[illegible] pour les soupes, [illegible] sauces, les mayo[illegible] naises, le pain, [illegible] biscuits, les pouding[illegible] et les bonbons.

Ecrivez à The Borden [illegible] Limited Montre[illegible]

LAIT ST. CHARLE[illegible] de Borden

LA PAROLE

J. E. FORTIN, Président | P. E. RIOUX, Dir.-Gérant

Journal indépendant des partis politiques et rédigé en collaboration.

ABONNEMENT

Canada par malle, un an.....$2.00
Canada par malle, six mois.....$1.25
Etats-Unis et Europe, un an.....$3.00
Etats-Unis et Europe, six mois.....$2.00

TELEPHONE 76

B. P. 166

DES FAITS

Les Etats-Unis, malgré leur richesse et leur puissance économique, richesse et puissance qui éblouissent le monde entier, et qui, grâce surtout à leur habile publicité, exercent une attraction dont nous sommes plus que tous autres les victimes, sont obligés de baisser pavillon devant le Canada, en 1926.

La preuve en est établie d'une façon claire et des plus catégoriques par le bulletin que vient de publier le "Canadian Business Research Bureau."

D'après ce rapport, le Canada, en 1926, avec une population n'atteignant pas 10 millions d'habitants, a vu sa production minière égaler en valeur celle que les Etats-Unis avaient obtenue alors qu'ils comptaient déjà 38 millions d'habitants.

Notre production industrielle a été aussi égale à celle des Etats-Unis lorsqu'ils comptaient 50 millions d'habitants.

Le commerce extérieur du Canada, en 1926 encore, s'est élevé à un chiffre que nos voisins n'ont atteint qu'au jour où ils avaient 75 millions de population.

Le commerce d'exportation de notre pays, durant cette même période, a atteint le quart de celui des Etats-Unis, alors qu'ils ont une population d'au moins onze fois supérieure à la nôtre.

D'après cette démonstration, il est évident que, homme pour homme, le Canada a obtenu des résultats économiques beaucoup supérieurs en rendement à ceux que nos voisins ont pu afficher. A chiffre égal de population, c'est donc dire que nous avons fait mieux qu'ils n'ont jamais fait et que nous donnons un exemple de labeur intelligent et rémunérateur dont ils n'ont jamais pu fournir le pareil.

Il est assez évident, nous semble-t-il, d'après ces quelques données, que nous n'avons rien à leur envier non plus qu'à tout autre pays du monde, puisque, de tous, le Canada peut se vanter d'avoir obtenue en 1926 la plus grosse balance commerciale favorable, soit 400 millions de dollars.

Les citoyens du Canada, désireux de réussir et de prospérer, n'ont donc aucune raison de vouloir aller chercher la fortune ailleurs, car ce serait lâcher la proie pour l'ombre, puisque les chances de succès sont meilleures en notre pays qu'en n'importe quelle autre contrée du monde.

LA SEMAINE FORESTIERE

Nous sommes présentement dans la semaine de la forêts canadienne. Cette semaine a surtout pour but de rappeler à la population que la moindre imprudence, dans la forêt, peut causer des dommages incroyables. Nous en avons eu une preuve assez éclatante jeudi dernier lorsque le feu se déclara dans la brousse qui longe le chemin de Drummondville à Sherbrooke, et chacun a pu se convaincre de l'étonnante rapidité avec laquelle l'incendie forestier se développe.

La plupart de ces feux de forêt ont pour cause une imprudence ou une négligence d'une seconde, qui sont suivis, parfois, par des pertes de millions de dollars.

L'industrie forestière est la deuxième en importance dans le Canada, et des centaines de mille personnes en vivent. Il est donc raisonnable que des mesures énergiques soient prises afin de conserver cette source importante de revenus pour l'individu et le pays.

L'histoire des forêts de la province de Québec est déplorable. Que de millions ont été perdus par le feu. M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts, faisait remarquer dans un récent rapport que, depuis la découverte du Canada, soixante pour cent de nos forêts avaient été détruites par le feu, tandis que l'industrie n'en avait utilisé que treize pour cent. Quelle immense perte de richesse!

Il est vrai que, depuis quelques années, grâce aux mesures prises par le gouvernement et les compagnies qui exploitent les forêts, les conditions se sont sensiblement améliorées, mais que ne reste-t-il pas encore à faire?

Nous ne devons donc jamais oublier, comme le dit la proclamation du gouvernement fédéral: Que la forêt est, après l'agriculture, la principale source de revenu national. Que la forêt peut, losqu'elle est soigneusement et convenablement gérée, contribuer en permanance au bien-être de la nation. Que la forêt, non seulement fournit la matière première à nos industries, mais, aussi, sous forme de lots boises, porcure aux cultivateurs et aux citadins du combustible et d'autres produits utiles.

Que chacun se fasse un devoir de coopérer avec les autorités à la sauvegarde de nos forêts. Colons, bûcherons, chasseurs ou simples promeneurs, que tous usent d'une prudence sans cesse en éveil et se rappellent toujours que quatre-vingt-onze pour cent des incendies dans les forêts sont causés par la négligence.

CA VA MAL

La situation industrielle dans la Nouvelle-Angleterre n'est pas rose, et la "Tribune" de Woonsocket.

Dans l'industrie textile la crise commencée depuis quelques années ment leurs portes. Le travail cesse. Le chômage arrive. La misère s'en vient. C'est l'histoire en deux mots de ce qui se passe actuellement à Woonsocket.

Et le socialisme — personne ne peut le nier — qui grandit si rapidement sous nos yeux et contre lequel on ne saurait trop se prémunir, profite de cet état de choses et active le grand conflit qui met aux prises le capital et le travail, le peuple et la chose dirigeante.

Le socialisme a pour obutissant l'anarchie.

Mgr Stang a écrit que le socialisme était la révolution à l'oeuvre, que c'est une théorie radicale contre l'Eglise et la Société.

Le socialisme est athée. Le christianisme et le socialisme sont comme le feu et l'eau.

Maintes fois les Papes et tout particulièrement Léon XIII ont dénoncée le socialisme et ont fait appel aux chrétiens pour le combattre.

Dans son immortelle encyclique sur la "Condition des ouvriers", Léon XIII a enseigné que c'est le christianisme qui a affranchi l'ouvrier et honoré le travail.

Que c'est la charité qui est le lien entre les classes.

Que c'est la justice qui assurera la paix entre le patron et le travailleur.

Que celui qui a des droits à aussi des devoirs.

A l'heure présente plus que jamais, la question sociale est à l'ordre du jour. Malheureusement le manque d'esprit chrétien et la fausse philosophie font que l'étude des réformes économiques et sociales est devenue dangereuse et funeste pour la société.

La grande difficulté du problème social est que les patrons et les ouvriers ne se reconnaissent que des droits et ne veulent pas comprendre leurs devoirs.

Le patron abuse du capital, tandis que l'ouvrier, de son côté, abuse de "l'union qui fait la force". Et cette force à propos de tout devient dangereuse, quand mal dirigée.

BILLET HEBDOMADAIRE

L'INVENTEUR DU PHONOGRAPHE

Est-ce vraiment Edison? Non, puisque le génial Américain prit son brevet le 19 décembre 1877, alors que, huit mois auparavant, Charles Cros avait déposé, sur le bureau de l'Académie des Sciences, un pli cacheté qui ne fut ouvert que le 3 décembre de la même année et qui contenait la description exacte et complète de ce merveilleux appareil.

Mais Charles Cros lui-même avait été devancé, si l'on peut dire, par Théophile Gauthier, qui, en 1847, envisageait la possibilité de conserver les modulations de la sonorité.

Et Théophile Gauthier n'était pas encore le premier!

Ouvrez les oeuvres de Savinian Cyrano de Bergerac, telles qu'elles nous ont été restituées par l'éditeur Maurice Bauche. Un paragraphe de L'Autre Monde ou Histoire Comique des Etats et Empires de la lune *dit expressément:*

"A l'ouverture de la boîte, je trouvai, dans un je ne sais quoi de métail presque semblable à nos horloges, plein de je ne sais quelques petits ressorts et de machines inperceptibles. C'est un livre, à la vérité; mais c'est un livre miraculeux, qui n'a ni feuillets ni caractères; enfin, c'est un livre où, pour apprendre, les yeux sont inutiles; on a besoin que des oreilles. Quand quelqu'un donc souhaite lire, il bande, avec grande quantité, toutes sortes de petits nerfs, cette machine; puis il tourne l'aiguille sur le chapitre qu'il désire écouter et, au même temps, il en sort, comme de la bouche d'un homme, ou d'un instrument de musique, tous les sons distincts et différents qui servent, entre les grands Lunaires, a l'expression du langage . . ."

Ne sont-elles pas merveilleuses, ces lignes tracées dans la première moitié du dix-septième siècle? N'y a-t-il pas là le phonographe en germe? Qu'elle ait pour père Gros, Gauthier ou Cyrano de Bergerac, la machine parlante est certainement française, — ce qui ne diminue en rien les mérites d'Edison, le grand réalisateur . . .

SERGINES.

Les Annales

OU VA L'INDUSTRIE

Un des faits les plus remarquables qu'il nous soit donné de constater actuellement chez nos voisins les Américains, c'est le rapport fourni par Washington concernant la main-d'oeuvre dans l'industrie.

De 1919 à nos jours, bien que l'industrie ait prospéré d'une façon remarquable, on constate une diminution considérable de la main-d'ouvre employée pour cette production.

Le nombre d'ouvriers d'usines, qui étaient de près de 9 millions en 1919, est tombé à 8 millions trois cents milles. Par contre, la valeur des salaires payés a augmenté de près $300,000, en dépit de cette réduction du nombre des ouvriers.

Durant la même période, les 29,297,963 chevaux-vapeur employés sont passés à 35,735,000. Ces chiffres démontrent assez clairement cette tendance de l'industrie moderne à substituer aux bras humains l'énergie mécanique.

Il est donc permis de se demander si, avant longtemps, cette diminution de main-d'oeuvre industrielle n'aurait pas pour résultat de rendre à la terre une certaine partie des bras que l'industrialisme moderne lui avait enlevés.

L'industrie agricole, transformée elle-même d'une façon si tangible depuis quelques années par l'emploi général des machines et l'utilisation de meilleures méthodes, offre aujourd'hui beaucoup d'attraits qu'autrefois et promet de reprendre un grand nombre de ceux qui l'ont quittée jadis pour la ville.

SOUVENIRS DU JUBILE

Il sera distribué 2,000,000 de médailles de bronze aux écoliers.

CONCOURS

A en juger par les rapports lus à la séance du comité exécutif du jubilé de la Confédération, hier, on se prépare activement partout à la célébration du mémorable anniversaire. M. J.-E. McPherson, de Montréal, exposa le programme radiophonique, dans lequel on fait rentrer la radio-diffusion des premiers accents du carillon de la tour parlementaire.

La distribution par les autorités provinciales et municipales des deux millions de médailles de bronze que l'on est à frapper à l'Hôtel des Monnaies revint en discussion. On espère qu'il en sera distribué une à chaque enfant qui prendra part aux fêtes du jubilé. D'autres médailles seront attribuées par voie de concours entre les universités, les collèges, les académies et autres écoles supérieures. On adjugera également une nouvelle émission de pièces d'argent. On a aussi l'intention de distribuer à toutes les écoles des plaques commémoratives.

L'Homme qui a de l'Argent

CEUX qui épargnent sont capables d'acheter, et l'homme avec de l'argent en banque est toujours en mesure de profiter des occasions et de parer aux éventualités.

Prenez la résolution d'économiser une certaine somme—disons $100. Quand vous aurez atteint ce montant, mettez de côté un autre $100 et vous aurez bientôt $1,000 en banque.

Demandez notre brochure "Les Possibilités de Votre Revenu"—elle vous aidera.

FS504

La Banque Royale du Canada

Succursale Drummondville - - A. U. Matte, Gerant

706

Ceux qui Connaissent le Mieux le McLaughlin-Buick

C'est de l'homme qui tient le volant du McLaughlin-Buick que l'on entend les plus sincères expressions d'appréciation concernant cet auto. C'est par l'expérience et le jugement de ceux qui connaissent le mieux le McLaughlin-Buick, que celui-ci est devenu le prototype qui sert aujourd'hui à apprécier tous les autres autos—qui est accepté comme base de comparaison dans les valeurs automobiles.

D'une année à l'autre, par des améliorations constantes jusque dans les moindres détails, sans toutefois apporter de changements dans les principes fondamentaux de construction et de qualité, le McLaughlin-Buick maintient et accroit son indiscutable supériorité sur les autres voitures. Et c'est ainsi que, sans cesse, augmente le nombre de ceux qui respectent et admirent le McLaughlin-Buick, à cause de son confort, de sa beauté, de sa performance et de son endurance.

La popularité du McLaughlin-Buick repose sur le verdict de ceux qui conduisent et connaissent cette extraordinaire voiture.

MF-2116-F

HERCULE MILOT
DISTRIBUTEUR
— GARAGE MONTPLAISIR —

Le Meilleur McLAUGHLIN-BUICK qui ait été fait

QUAND DE MEILLEURS AUTOMOBILES SERONT FABRIQUES, McLAUGHLIN-BUICK LES CONSTRUIRA

WOODS HATCHWAY
NO BUTTON UNDERWEAR

S. GREENSPON & SON
SEUL DISTRIBUTEUR A
DRUMMONDVILLE

Tabac à Chiquer
King George's Navy
2 Palettes pour 25¢
K-7

Méfiez-vous des contrefaçons!
Peppermint
"COMPRIMÉE"
CANDIAC
Sa forme est facile à imiter mais sa qualité est UNIQUE
Quand vous achetez des Peppermints comprimées exigez que le nom CANDIAC soit imprimé sur chaque pastille
Méfiez-vous des contrefaçons
Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Limitée, Québec.

La saveur appétissante des fèves préparées par nos grand'mères est celle des fèves
CATELLI
1867 1927
Aussi délicieuses que le macaroni Hirondelle
CATELLI FEVES AU LARD CUITES AU FOUR COMME CHEZ NOUS

CIGARES
CHECK 5¢
Chaque bouffée, un délice.
C.S.

Les Barres au Chocolat
MARGOT 5¢
sont exquises
Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Ltée QUE

10¢
Long Tom
TABAC DE VIRGINIE À FUMER
Qualité! Quantité! Achetez Long Tom—et obtenez les deux. C'est de la *vraie* économie.
LT. 9

UNE REVUE DES OEUVRES ACCOMPLIES PAR LE GOUVERNEMENT DE L'HON. M. TASCHEREAU

Ce que la province retire de la Commission des Liqueurs.— Les octrois aux institutions de bienfaisance augmentés de $75,000 à $1,125,000. — Nos Universités et nos collèges classiques. — Les prêts faits aux colons.— L'entretien des routes améliorées de la province.

SURPLUS DE $12,000,000

Dès que la date des élections provinciales eût été annoncée pour le 16 mai prochain, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a lancé un manifeste dans lequel il fait une revue succincte des oeuvres accomplies par son gouvernement.

Le premier Ministre fait une revue du travil de la Commission des liqueurs de Québec. Les octrois aux institutions de bienfaisance ont été augmentés de $75,000 par année à $1,125,000. Jusqu'ici une somme de cinq millions de dollars a été réparties entre les diverses institutions, et de grands hôpitaux s'érigent un peu partout dans la province.

Le gouvernement, dit le manifeste, a généreusement doté nos trois grandes universités provinciales, les vingt-quatre collèges classiques; il a fondé les écoles des Beaux-Arts les écoles de Gardes-Forestiers, un certain nombre d'écoles normales et commerciales et il a aussi porté une attention toute particulière aux écoles rurales.
tion toute particulière aux écoles rurales.

Après avoir augmenté les prêts faits aux colons de $6,000,000 à $7,000,000, le domaine forestier est devenu entité distincte de la colonisation; des boni ont été octroyés pour le défrichement, trois mille milles de routes de colonisation ont été construits, et 750 ponts en fer ont été érigés. Des subsides ont été accordés afin de permettre la construction du chemin de fer du Témiscamingue et d'une voie ferrée dans le district de Rouyn, la construction d'un chemin de fer de ceinture au lac Saint-Jean; des centres industriels ont été créés.

Le gouvernement a pris à sa charge exclusive le coût d'entretien de toutes les routes améliorées de la province.

Le surplus enregistré pendant les sept années d'administration du gouvernement libéral s'est chiffré à une somme totale de $12,000,000.

AUX ELECTEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Pour la seconde fois en sept ans, le gouvernement auquel j'ai l'honneur de présider vient soumettre son administration à votre jugement, et vous prier de continuer au parti libéral la confiance que vous lui avez si généreusement accordée depuis trente ans.

En 1923, à une époque tourmentée de notre histoire politique, il vous a plu de nous renouveler notre mandat à une écrasante majorité.

Mes collègues et moi avons essayé d'être dignes de cette marque de confiance, en mettant au service de notre province le meilleur de nous-mêmes, tous nos efforts et toutes nos activités.

A vous de dire si nous avons réussi.

Au début de notre administration, de graves problèmes agitaient et inquiétaient l'opinion publique. Ces problèmes réclamaient une solution prompte et courageuse, sans égard pour les périlleuses complications qui pouvaient en résulter au point de vue politique.

On se rappelle encore la vague de prohibition qui balaya tout le continent, et vint mourir à notre frontière. Nous inaugurâmes la régie des alcools. Et il se trouva aussitôt de sinistres prophètes pour nous dire que nous avions signé l'arrêt de mort de notre gouvernement.

Ce même gouvernement se présente aujourd'hui à vous entouré de toutes les provinces canadiennes, moins deux, qui ont tour à tour suivi son exemple.

Au-délà de $150,000,000, en achats et en ventes, ont passé par les comptoirs de la Commission des liqueurs, et je défie qui que ce soit de découvrir dans toutes ces transactions un seul acte de malhonnêteté.

Les revenus annuels de près de $5,000,000 provenant de la régie des alcools nous ont permis, en pleine crise économique d'après-guerre, d'accomplir de grandes oeuvres qui ont valu à notre province l'enviable réputation qu'elle possède aujourd'hui.

Nos institutions de bienfaisance, nos crèches et nos hôpitaux se trouvaient sur le bord de la faillite et pratiquement incapables d'accomplir leurs oeuvres de charité? Il ne leur était octroyé annuellement que $75,000. Grâce à notre loi de l'Assistance publique, elles reçoivent aujourd'hui $1,125,000 par année. Depuis la mise en vigueur de cette loi, nous leur avons distribué $5,000,000. Partout on voit s'élever de grands hôpitaux qui n'auraient jamais existé sans la loi de l'Assistance publique.

Soucieux de favoriser l'instruction du peuple, nous avons fait une large part à l'enseignement primaire, supérieur et universitaire.

Non contents de doter richement nos trois grandes universités et nos vingt-quatre collèges classiques, de fonder des écoles de papeterie et de gardes-forestiers, nombre d'écoles de métiers et plusieurs écoles normales, nous avons donné une attention toute spéciale à l'école rurale.

Nos cultivateurs et nos colons, qui sont les forces vives de notre province et les apôtres de sa survivance, ont fait l'objet de notre vive sollicitude.

Après avoir porté l'emprunt de la colonisation de $5,000,000 à $7,000,000, nous avons successivement séparé le domaine forestier de celui de la colonisation, accordé de généreuses primes de défrichement, de résidence et de premier labour, bâti pour nos colons des écoles et des églises, ouvert 3,000 mille de chemins à la colonisation, construit 750 ponts en fer, subventionné les chemins de fer du Témiscimingue et de Rouyn, assuré au lac Saint-Jean un chemin de fer de ceinture, et créé des centres industriels pour nos ouvriers et les fils d'agriculteurs que la terre ne retient plus.

La plus grande oeuvre de notre gouvernement n'en est peut-être pas moins l'amélioration de la voirie?

Avant nous, les municipalités empruntaient du gouvernement à 3% l'argent dont elles avaient besoin pour construire leurs routes. Elles les entretenaient ensuite à leurs frais, avec une aide plus ou moins aléatoire.

Nous avons réduit cet intérêt de 3% à 2%, même pour les emprunts passés, et nous avons adopté une politique de voirie que les plus optimistes n'auraient jamais crus réalisable. Nous avons pris entièrement à notre charge l'entrétien et le coût d'entretien de toutes les routes améliorées de la province, soit au-délà de 7,500 milles.

Pendant qu'aux Etats-Unis, et dans les autres provinces, on oblige les villes à contribuer fortement à l'entretien des routes dans un rayon çonsidérable, le gouvernement de Québec se charge au contraire de tout, et soulage les municipalités d'un énorme fardeau.

Jamais la classe rurale n'a reçu, dans les provinces soeurs ou ailleurs, un pareil avantage. Si nous avons pu assumer une si lourde et si coûteuse responsabilité, c'est parce que nous avons su créer des ressources qui nous le permettent.

Il conviendrait de rappeler ce que nous avons fait pour la Banque Canadienne Nationale, pour ses actionnaires, ses déposants et se clients, notre loi d'adoption, et la construction des grands ponts de Batiscan, de Vaudreuil, de Longueuil et de Québec.

Qu'il me suffise de dire que de telles oeuvres attestent à la fois et notres esprit d'initiative et l'excellent état de nos finances.

Depuis sept ans que dure notre administration, nous avons accumulé $12,500,000 de surplus. Le 30 juin dernier, nous réduisions notre dette consolidée de $1,000,000 à l'aide du surplus de l'année. Nos revenus qui étaient en 1920 de 14,500,000, seront cette année de près de $30,000,000, alors cependant que notre province est la moins taxée de toutes.

Notre dernier emprunt de $4,000,000 à 4.56% pour racheter des obligations devant échoir bientôt, est sans parallèle dans l'histoire du Canada et des provinces depuis treize ans.

Nos ouvriers ont aujourd'hui un département du travail dirigé par un des leurs comme sous-ministre, des écoles techniques, des bureaux de placement gratuit, une commission pour fixer le salaire minimum des femmes, des officiers pour faire observer la loi des salaires raisonnables, une loi de conciliation, un bureau d'inspection pour les établissement industriels, une loi des accidents du travail.

Nous avons ajouté à notre département des Affaires municipales un bureau de comptables et de vérificateurs, que nous mettons gratuitement à la disposition des municipalités et des contribuables.

Telles sont les oeuvres que nous avons accomplies en ces dernières années.

Nous n'entendons pas nous arrêter là,

Et c'est non seulement pour faire durer ces oeuvres, mais pour en édifier de nouvelles, que nous sollicitons un renouvellement de mandat.

La province de Québec est en voie de prendre un essor industriel considérable. Les capitaux affluent chez nous, et la mise en valeur de nos chutes d'eau est la cause de ce puissant développement.

Nous avons déjà, pour ne parler que des nouvelles-venues, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, Kénogami, Jonquières et Arvida.

La ville de Québec ne sera bientôt plus reconnaissable, grâce aux grandes industries qui s'y établissent et que nous y avons amenées.

Ce réveil industriel est dû à notre politique bien arrêtée de prohiber l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis. Nous sommes la seule province qui ait inscrit cette prohibition dans ses statuts.

Et, que voyons-nous? Le capital étranger vient s'unir au nôtre pour utiliser cette prodigieuses richesse, dont nous sommes les maîtres.

Depuis deux ans, $300,000,000 ont été placés au service d'industries nouvelles dans notre province.

La puissante compagnie Internationale couvre déjà la province de ses usines, et la moitié de ses directeurs sont des Canadiens. Nous verrons à ce que ses placements ne se limitent pas aux $110,000,000 dont elle nous a fait jusqu'ici bénéficier.

Nous voulons donner toute l'ampleur possible à ce développement industriels, parce qu'il crée des marchés pour nos cultivateurs et nos colons, et qu'il garde chez nous nos ouvriers et nos jeunes gens.

Notre département des Terres et Forêts mettra en valeur nos forces hydrauliques, et conservera la forêt par une politique de protection efficace contre l'incendie, une coupe basée sur la croissance annuelle, des inventaires complets et une administration des concessions propre à prévenir une surproduction dans l'industrie du papier, qui serait de nature à nuire aux belles usines dont s'enorgueillit notre province

A cette politique pregressive concernant notre réserve forestière et nos ressources hydrauliques nous ajouterons un nouvel effort dans le domaine de l'instruction publique.

Nous projetons, à l'aide d'abondants octrois, de disséminer l'instruction dans tous les coins de la province, et dans toutes les classes de la société. Non satisfaits d'avoir porté à $3,000,000 le budget de l'instruction publique qui était de $560,000 lorsque nos adversaires ont laissé le pouvoir en 1897, nous lui consacrons toutes nos réssources disponibles.

Déjà nous avons entrepris à la dernière session de construire entièrement à nos frais les écoles de moins de $1,200 érigées dans nos centres de colonisation, et de payer les deux tiers des écoles rurales ne coûtant pas plus de $2,500. Pas une autre province n'avait fait autant que cela, aucun autre gouvernement n'y avait encore songé.

Nous accorderons aussi une aide additionnelle à nos universités pour leur permettre de se développer, d'étendre leur rayonnement, et de former une élite intellectuelle qui sauvegardera notre carectère et nos traditions au milieu des éléments étrangers qui nous entourent.

Il est un autre domaine où le progrès nous tient à coeur, celui de l'hygiène publique. Il ne nous suffit pas d'avoir porté à $335,000 un budget qui, sous l'administration conservatrice, en 1897, était de $12,500, d'avoir créé de grands hôpitaux pour les tuberculeux et les indigents, d'avoir multiplié les dispensaires, d'avoir lutté contre la mortalité infantile en aidant les gouttes de lait, d'avoir organisé des districts sanitaires sous la direction de médecins hygiénistes expérimentés, d'avoir fondé l'Institut du Radium, et d'avoir mis à la disposition de nos jeunes médecins des bourses qui leur permettent d'aller poursuivre leurs études et leurs recherches dans les universités et les laboratoires les plus renommés de l'Europe. Nous voulons faire en sorte que notre province, au point de vue de l'hygiène publique, ne le cède à aucune autre.

Aux coopératives que nous avons instituées pour les cultivateurs et les pêcheurs, nous venons d'ajouter un subside annuel de $50,000 pour assurer à nos produits de nouveaux débouchés et un marché plus rémunérateur. C'est une initiative qui sera suivie d'autres également destinées à améliorer le sort de notre classe agricole.

Nos mines sont à leur début. La région de Rouyn est pleine de promesses. Pour en assurer le développement, nous avons subventionné la construction d'un chemin de fer qui desservira tout ce district. Cette nouvelle ligne était à peine terminée qu'on commençait, au coût de $4,000,000, l'érection de hauts fourneaux au coeur de Rouyn pour y traiter le minérai de la région. Cette puissante usine de fonte fonctionnera dans quelques mois.

Développement intensif de nos richesses hydrauliques et minières, protection de la forêt et réglementation sévère de la coupe des arbres, amélioration de l'instruction publique et de l'hygiène, administration prompte et efficace de la justice, surveillance des finances minicipales tout en respectant l'autonomie des municipalités, nouvel essor à la colonisation, construction et entretien de la voirie aux frais du gouvernement, création de nouveaux marchés pour nos agriculteurs, tel est en partie le programme que nous nous sommes tracé.

Quant à notre rôle dans la Confédération, il est des choses sur lesquelles nous n'entendons pas transiger, fidèles en cela au passé du parti libéral. Nous voulons vivre en paix avec nos voisins, et contribuer à la grandeur de notre pays. Mais nous sommes déterminés à faire respecter l'intégrité de nos lois, la plénitude de nos libertés constitutionnelles et religieuses, l'entière autonomie que nous a assurée le pacte fédératif, les traditions de notre peuple. Pour notre part nous verrons à ce que, dans la province de Québec, toutes les races, toutes les langues, toutes les croyances continuent d'être également respectées, et jouissent des privilèges auxquels elles ont droit.

Il est un appel tout spécial que je désire adresser aux ouvriers.

En 1926, nous leur avons donné une nouvelle loi des accidents du travail. A la dernière session, nous avons cru devoir en retarder d'une autre année la mise en vigueur.

Nous prions les ouvriers de ne pas attribuer à ce retard à un autre motif que leur propre intérêt.

En vertu de la loi de 1926, le patron est tenu, sous peine d'emprisonnement, de faire assurer tous ses ouvriers.

Or, ce n'est qu'en janvier de cette année, au cours de la session du Parlement, que les compagnies d'assurance ont fait connaître leurs taux. Ces taux sont considérables et, en certains cas, quatre et cinq fois plus élevés que ceux qui ont cours en Ontario.

Allons-nous mettre l'industrie de notre province sur un pied d'infériorité par rapport aux industries de la province voisine? Allons-nous diriger les nouvelles industries vers l'Ontario? Nos ouvriers seraient les premiers à en souffrir.

Si la grande industrie peut, à la rigueur, payer des taux aussi élevés que ceux qu'on nous propose, la petite industrie en est absolument incapable. Plusieurs industriels nous ont informé qu'il leur faudrait fermer leurs établissements. Des patrons nous ont déclaré que pour payer des taux d'assurence moins élevés, ils seraient forcés de ne plus employer de chefs de famille, mais uniquement des célibataires.

En face de cette situation, presque tous les députés, et la députation rurale à l'unanimité, nous ont demandé de trouver un remède aux complications qui surgissaient et d'entreprendre une nouvelle étude de la loi.

C'est ce que nous voulons faire, avec le concours des ouvriers et des patrons, et si la seule solution réside dans la constitution d'une Commission analogue à celle qui existe en Ontario, nous l'établirons.

Nous avons confiance en l'esprit de justice des ouvriers. C'est Québec qui, la première de toutes les provinces, a donné une loi des accidents du travail à ses ouvriers. Nous voulons aujourd'hui améliorer cette loi de telle sorte qu'elle soit la meilleure et la plus généreuse de toutes, sans toutefois compromettre l'existence de toute notre petite industrie.

Ce sont là, messieurs, les quelques considérations que je voulais vous soumettre au moment où vous êtes appelés à juger l'oeuvre que nous avons accomplie.

Nous croyons pouvoir nous rendre le témoignage d'avoir donné à notre province une administration progressive et honnête que les provinces soeurs nous envient, et qu'en se plait à louer en Europe comme aux Etats-Unis.

Si vous voulez bien nous renouveler votre confiance, nous tâcherons de poursuivre l'oeuvre commencée, et de garder à notre province la première place, celle qui lui appartient, au sein de la Confédération canadienne.

L.-A. TASCHEREAU.

—o—

CANDIDAT CONSERVATEUR DU COMTE D'YAMASKA

M. Joseph Desrosiers, notaire, a été choisi comme tel à la convention tenue dimanche à St-François.

M. le notaire Joseph Desrosiers, de St-Guillaume, a été à l'unanimité choisi candidat conservateur dans le comté de Yamaska à la convention qui a eu lieu dimanche après-midi à St-François-du-Lac. Son nom fut le seul soumis aux délégués. Il a accepté d'emblée. M. le notaire Desrosiers accepta la candidature et dans un bref discours remercia les nombreux délégués de la marque de confiance qu'ils lui donnaient, demanda leur appui dans la lutte et après une profession de foi dans le programme de M. Arthur Sauvé, annonça qu'il commencerait sa campagne dimanche prochain par une grande assemblée régionale à St-François-du-Lac. La convention fut présidée par M. le Dr L.-J. Paquin, de St-David. M. Henri Niquet ajouta quelques mots après le candidat, puis le président clôtura la convention par des remerciements.

Toutes les paroisses du comté étaient représentées à la convention et la foule remplissait à déborder la salle des séances du conseil de comté. La convention fut très courte durant à peine une vingtaine de minutes.

LE CHEF DE L'OPPOSITION ANNONCE LES REFORMES QU'IL EFFECTUERA S'IL EST ELU

M. Arthur Sauvé inaugure officiellement sa campagne par une grande assemblée au manège militaire de Québec. — Critique de l'administration Taschereau.

SON PROGRAMME D'ACTION

Les oppositionistes ont lancé leur premier gros coup de canon de la campagne, dans le district de Québec, au cours d'une grande assemblée tenue au ménège militaire.

M. Sauvé, dans un magistral discours, a élaboré le programme qu'il entend mettre en réalisation si la voix du peuple veut bien qu'il devienne premier ministre de la profivince, le 16 mai prochain.

Après avoir fait la critique de l'administration Taschereau M. Sauvé a déclaré ce qui suit:

LE PROGRAMME CONSERVATEUR

"Je donnerai un gouvernement qui représentera toutes les classes de la société et qui s'attachera à réparer les erreurs passées et faire taire les revendications.

Nous avons un bon mode de crédit agricoles. Nous retrancherons dans les départements certaines dépenses inutiles, seulement au profit des amis du pouvoir. Nous accorderons des primes aux cultivateurs qui ont de nombreuses familles.

Larlant de la voirie, M. Sauvé rappelle tout ce que l'opposition a obtenu de ce côté. Il a demandé une amélioration en faveur des cultivateurs, c'est-à-dire, l'entretien des routes par le gouvernement. A la fin, le gouvernement s'est rendu à cette demande et il a prédit que le gouvernement adopterait cette politique d'entretien des routes. Mais , grâce à une clause du bill, fait remarquer M. Sauvé, le gouvernement, malgré l'opposition, s'est fait réserver de pouvoir refuser, par un simple ordre en conseil, d'entretenir telle ou telle route.

En ce qui regarde l'industrie, nous l'avons préconisée, nous aussi, mais de façon à ce que la population trouve son avantage. Nous avons préconisé l'extension de certains pouvoirs d'eau afin de distribuer l'énergie électrique à meilleures conditions au peuple.

Nous avans prêché la nationalisation de nos pouvoirs d'eau et nous sommes encore du même avis. Nous voulons un inventaire nationale afin de savoir à qui appartiennent les richesses de cette province que nous aimons tant.

Au sujet de l'éducation, M. Sauvé dit qu'il veut la protection de l'école des paroisses. Nous voulons que les octrois du gouvernement servent aussi à diminuer le coût de l'enseignement en vue de rendre justice aux familles des cultivateurs et des ouvriers. Nous réclamons une inspection plus efficace.

Nous demandons aussi de nombreuses réformes dans l'administration de la justice, Nous voulons que le pauvre comme le riche puisse demander justice. Il y a trop de crimes qui restent impunis.

Pous les fonctionnaires civils, nous voulons une justice égale pour tous, pour les petits et pour les gros.

CONTRE LA REGIE DE L'ALCOOL

Quand à la question des liqueurs, M. Sauvé demande des réformes dans la loi actuelle. Nous sommes encor contre l'étatisation du commerce des liqueurs. Nous devons nous soumettre au fait accompli mais nous réclamons une enquête complète afin de savoir où vont les profits de cette règie. Nous ferons cette enquête sur toutes les opérations de la Commission. Nous étudirons ce projet, de faire disparaître les magasins, afin de faire vendre les liqueurs par des épiciers et des taverniers honnêtes.

M. Sauvé, en terminant, fait un chaleureux appel à l'électorat québecois, en faveur du programme dont il vient de donner les grandes lignes.

CHRONIQUE MUSICALE

MUSIQUE D'EGLISE

Le Motu proprio nous dit que la musique d'église doit . . . "être sainte, et par suite, exclure ce qui la rend profane, non seulement en elle-même, mais encore dans la façon dont les exécutants la présentent. Elle doit être un art véritable. S'il en était autrement, elle ne pourrait avoir sur l'esprit des auditeurs l'influence heureuse que l'Eglise entend exercer en l'admettant dans sa liturgie. Mais elle doit être aussi universelle en ce sens que, s'il est permis à chaque nation d'adopter dans les compositions ecclésiastiques les formes particulières qui constituent d'une certaine façon le caractère propre de sa musique, ces formes seront subordonnées aux carectères généraux de la musique sacrée, de manière que personne d'une autre nation ne puisse à leur audition, éprouver une impression fâcheuses."

Nous entendons, n'est-ce pas? L'Eglise veut et exige une musique sainte, c'est-à-dire qui ait une expression de prière. L'expression, c'est une coloration des sentiments, donc il faut colorer pieusement la musique d'église. Elle devra être conçue pour la Maison de Dieu et ne pas donner l'impression du concert ou du théâtre.

Arrière donc, tout ce qui rappelle l'exhibition scénique du soliste prétentieux. Je dis bien le soliste prétentieux, car l'Eglise répudie ces roucoulades de chantre quelconque souvent très ignorant, qui mettra la même expression à l'église, au salon, et au théâtre. Il est des solos que l'Eglise tolère; solos qui reposent le choeur, qui sont la réplique à telle partie de l'office, ou qui soutiennent ou sont soutenus par le choeur.

L'Eglise veut que sa musique soit un art véritable. L'Art peut exister, à différents degrés cependant, dans les plus petites choses comme les plus grandes, dans les villages comme dans les villes. L'art deviendra véritable là où les chantres dociles suivront les avis d'un maître de chapelle expérimenté et bien éclairé. Directeur qui manifestera en toute circonstance l'intérêt qu'il porte à l'Eglise; qui formera à la bonne prononciation du latin, n'oubliant pas qu'une diction et prononciation impeccable valent mieux souvent que de posséder un timbre éclatant mais ne prononçant rien; directeur qui évitera les félicitations particulières à ceux qui ont une meilleure voix que d'autres, et qui ménagera ainsi les susceptibilités légitimes; maître de chapelle en un mot qui comprendra son rôle sacré, et fera comprendre aux chantres que l'Eglise attend d'eux.

Charles MAGNAN

RUBANS DE MACHINE A ECRIRE

De toutes les nuances et pour toutes les marques de dactylographes

PAPIER CARBONE

De toutes les couleurs et de tous les grades

Vous peuvez vous procurer ces articles — à nos bureaux —

"LA PAROLE", Limitée

LEVURE "FLEISHMAN"

Les coupons que vous recevez de la Cie Fleishman, sont remboursables chez JAMES CARPENTER Boulanger-Patissier, DRUMMONDVILLE

j.n.o.

Le Journal Local

Tous les journaux sont les compagnons et les amis de la famille, mais le journal local est idendifié avec les intérêts de la maison. Il est publié par des gens que vous connaissez. Ses colonnes sont remplies de choses d'une valeur spéciale pour vous. Vous avez un intérêt vital dans sa prospérité, et le meilleur moyen de contribuer à sa prospérité est de lui donner votre appui et votre patronage. Il est votre voisin. Il est de votre devoir de connaître tout d'abord vos besoins. Ses intérêts sont vos intérêts. Il est votre ami de préférence à tout autre. Nulle feuille du dehors ne peut avoir de titre à votre appui avant que vous ayez fait votre devoir envers votre journal local.

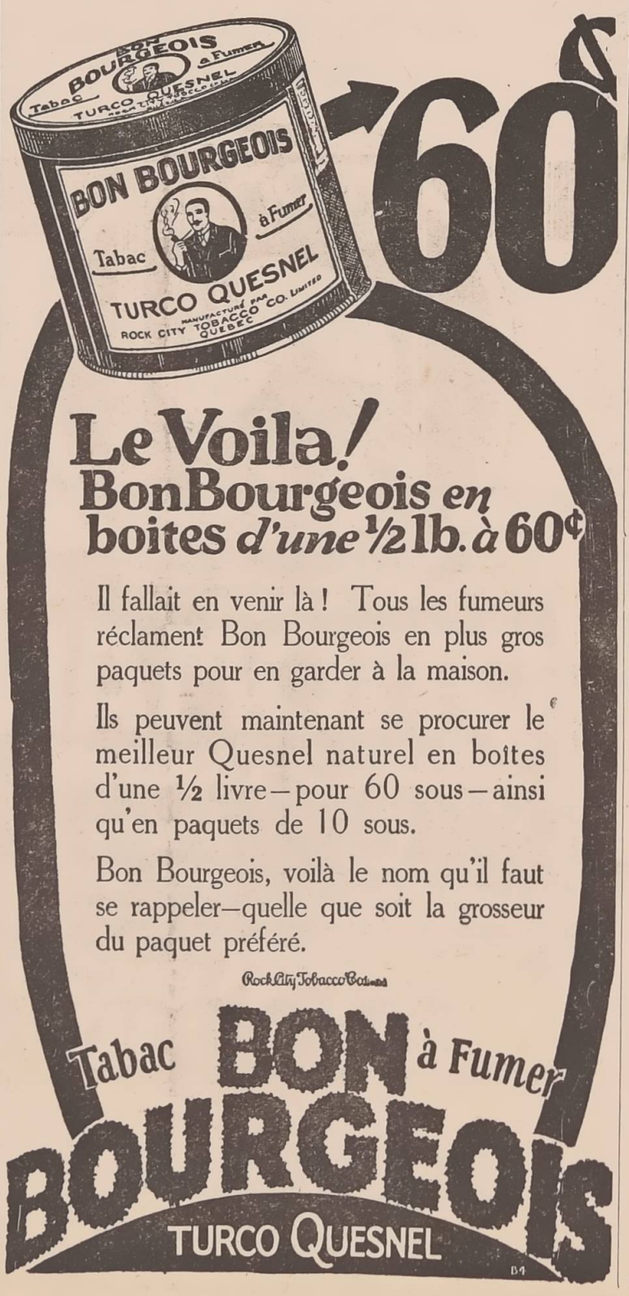

Le Voila! Bon Bourgeois en boites d'une ½ lb. à 60¢

Il fallait en venir là! Tous les fumeurs réclament Bon Bourgeois en plus gros paquets pour en garder à la maison.

Ils peuvent maintenant se procurer le meilleur Quesnel naturel en boîtes d'une ½ livre—pour 60 sous—ainsi qu'en paquets de 10 sous.

Bon Bourgeois, voilà le nom qu'il faut se rappeler—quelle que soit la grosseur du paquet préféré.

Rock City Tobacco Co. Limited

Tabac BON à Fumer BOURGEOIS TURCO QUESNEL

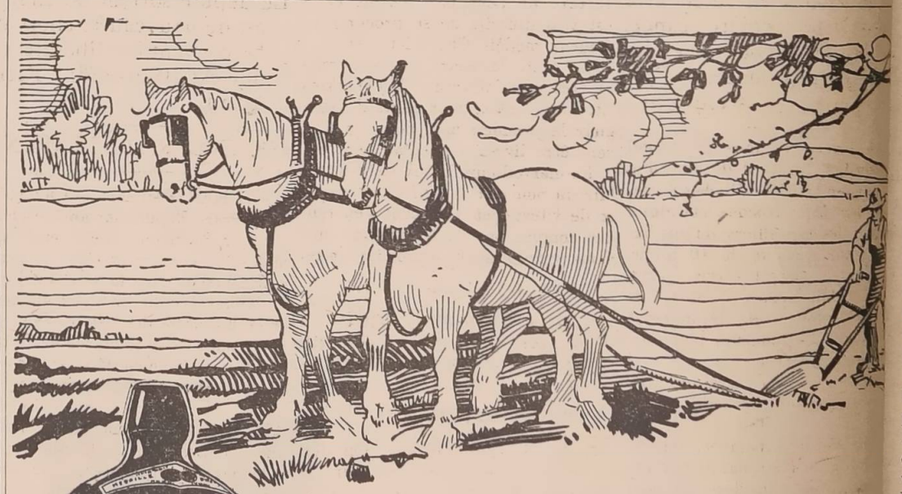

Après l'épuisement de la lourde tâche quotidienne, puisez les forces nécessaires dans la plus saine des boissons fortes, le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	-	40 onces	$3.65
Moyens:		26 onces	2.55
Petits:	-	10 onces	1.10

Melchers Distillery Co., Limited, Montréal
Distillerie à Berthierville

NOTES LOCALES

M. J.-O. Desilets, de Pierreville, était de passage en ville le jour de Pâques.

MM. F. Boisvert et A. Coll, de St-Hyacinthe, étaient en ville par affaires mardi et mercredi.

Dimanche soir dernier, les amis de M. et Mme Gustave Mercure se sont réunis à leur résidence pour offrir leur voeux à Mme Mercure, à l'occasion de son anniversaire.

Boîtes de surprises, télégrammes, costumes originaux, décorations tout était approprié à la circonstance.

Mme Mercure remerçia tous les amis de l'agréable surprise qu'on venait de lui faire et su attirer l'attention de tous par sa manière agréable de recevoir ce "surprise Party".

Tous se séparèrent à une heure très avancée, emportant un agréable souvenir de cette soirée.

M. et Mme P.-E. Rioux ainsi que M. E.-O. Rioux sont allés à Beauceville à la fin de la semaine dernière. Ils ont rendu visite à chez M. Edouard Fortin.

M. Arthur et Roland Gauthier sont allés en visite dans leur famille dimanche dernier à Danville.

M. P.-E. Guilbault est allé à Danville dimanche dernier chez son oncle M. Gauthier .

M. l'abbé D. Picotte, vicaire, à l'église Ste-Cécile de Trois Rivières, était en promenade ces jours derniers chez M. et Mme J.-A. Saucier.

M. et Mme Esdras Lafrance, leurs fils Léo et Wilbrod; M. Emilien Lafleur, de Montréal; M. et Mme Roméo Pépin, de St-Bonaventure sont allés en visite dimanche dernier chez M. Moise Landry, maire de St-Edmond.

Mlle Marie Rose Beaudry de la maison Eaton de Montréal est en vacances chez son père M. Eugène Beaudrq.

MM. Emile Fontaine et M. Croteau, de Biddeford, Maine étaient chez M. Georges Poulin mardi.

L'ECOLE GARCEAU FETE M. LE CURE MELANCON

Belle séance où les élèves lui présentent leurs hommages. — Remerciements et précieux conseils de M. le curé. — La fanfare de l'école exécute un programme musical.

Samedi le 23 avril, les élèves de l'école Garceau présentaient leurs hommages à M. le Chanoine G. Mélançon, notre distingué curé, à l'occasion de sa fête patronale.

La fanfare de l'école commença la fête en jouant l'ouverture: The Bouqet, par L.-P. Laurendeau. Puis M. R. Charron salua le digne Pasteur en lisant un sonnet. La chorale de l'école, sous la direction du R. F. Lazare, exécuta un chant de circonstance: paroles du R. F. Côme et musique de M. H. Schampaert, notre brillant organiste.

La fanfare joua la marche No 1 composition de M. R. Nolet, musicien bien connu de Drummondville.

M. Conrad Vanasse lut au nom de tous les élèves, une magnifique adresse à M. le Curé et M. E. Simoneau lui présenta une bourse.

La chorale exécuta un chant à quatre voix mixtes.

M. le Chanoine répondit à cette manifestation en remerciant tous les élèves d'avoir assisté à la messe à son intention et d'avoir communié pour lui: c'était le plus beau cadeau qu'on pût lui faire. Puis en termes chaleureux il remercie les musiciens et les chantres et les félicita de l'excellente exécution des morceaux de musique.

Il félicita aussi tous les élèves d'avoir la chance de suivre un cours d'études aussi complet: cours commercial, fanfare, chant, cadets, etc. En un mot ils ont tout à souhait.

Enfin notre Vénéré Pasteur donne quelques conseils pratiques aux élèves et leur permet de prendre un beau congé.

La fanfare termina la fête par: O CANADA.

—o—

LE CONSEIL ACHETERA UNE BALANCE PUBLIQUE

La décision vient d'en être prise à la dernière séance. —Machine moderne et des plus perfectionnées.—Protection pour les citoyens.

A la séance régulière du conseil municipal, le 26 avril dernier, il a été proposé par M. Duchesne, secondé par M. Larocque et adopté par tous les conseillers qu'une balance d'une capacité de 10 tonnes soit achetée, devant servir comme balance publique dans le but de protéger les citoyens de Drummondville contre les vendeurs peu scrupuleux.

La balance achetée sera une Fairbanks avec cadran, ce qu'il y a de plus moderne en fait de balance. Le coût de cette balance, qui est d'environ $1,100,00, paraît très élevé, mais, si on considère les nombreux services qu'elle est appelée à rendre, on comprendra facilemnt que le conseil municipal a été bien inspiré en prenant cette mesure. Elle servira l'hiver comme l'été et une bâtisse sera construite pour l'abriter.

LE DR PRATTE DANS LE COMTE DE NICOLET

M. le docteur Antonio Pratte, de St-Léonard d'Aston, a été choisi pour porter l'étendard du parti conservateur dans le comté de Nicolet, au cours d'une convention tenue à Bécancourt dans le cours de cette semaine. Le docteur Pratte fera la lutte à M. J.-A. Savoie, de Manseau, candidat libéral et ancien député. On nous informe que la lutte paraît devoir être très intéressante cette année dans ce comté.

ASSEMBLEES POLITIQUES TENUES DANS DRUMMOND

M. Hector Laferté, candidat libéral visite quelques paroisses où il adresse la parole. — Il reçoit un accueil chaleureux.

Après avoir parcouru plusieurs paroisses de son comté, M. Hector Laferté s'est rendu à Trenhomville lundi soir, où il a adressé la parole à l'école modèle de l'endroit pour le bénéfice des électeurs anglis de la région. L'assemblée fut présidée par M. Clifford Moore, principal de l'école.

Tous les membres de la commission scolaire protestante étaient présents ainsi que le Rév. Arthur Brown, ministre anglican. L'école était remplie à pleine capacité et M. Laferté en a profité pour faire un discours en anglais, au cours duquel il a rendu compte de son mandat. Son discours fut très apprécié.

Le lendemain, dans l'après-midi, M. Laferté a ouvert au couvent de St-Félix de Kingsey une série de conférences donnée au cercle des fermières de l'endroit. Il a profité de cette circonstance pour donner de sages conseils aux dames présentes.

Le même soir, dans la salle publique, eut lieu une grande assemblée pour les électeurs Canadiens-français, présidée par M. le maire Fradette. La encore M. Laferté a rendu compte de son mandat et a été très applaudi de même que M, Eugène Caillé, secrétaire de la municipalité, qui prit aussi la parole.

Le candidat libéral a profité de son voyage dans le haut du comté pour rendre visite à un grand nombre de ses électeurs et partout il a reçu un accueil très enthousiaste.

AU GARAGE WATKINS

Le commerce de l'automobile semble assez prospère ce printemps dans notre ville. Le Garage Watkins vient de recevoir un camion Chevrolet, vendu à La Southern Canada Power; un roaster, un touring et un sédan. Toutes ces machines sont pour livraison immédiate.

Les demandes d'automobiles sont tellement nombreuses que la manufacture ne peut par fournir et il est très difficile de se procurer ce fameux modèle Chevrolet 1927.

La vente des chars usagés est aussi très satisfaisante. M. Watkins attend, en plus, deux chars d'Essex pour le premier mai, dont six doivent être livrés immédiatement.

Le merveilleux Essex vient d'établir un nouveau record d'endurance et de vitesse, et l'on peut s'en rendre compte par le télégramme que nous reproduisons en première page.

—o—

BON PROCEDE POUR RAFRAICHIR LES COULEURS DES TAPIS, DES CARPETTES

On les éponge avec de l'eau contenant une cuillerée à thé d'ammoniaque par pinte d'eau. On doit prendre garde de ne pas faire la solution trop forte, parce qu'alors les couleurs pourraient pâlir. Si cela arrivait, en peut les raviver en épongeant avec du vinaigre et de l'eau, moitié par moitié.

NOUVEAUX TROTTOIRS ET AMELIORATION GENERALE

Plusieurs nouveaux trottoirs seraient construits et d'autres seront réparés à Drummondville.—Le conseil étudie présentement la question.—Le pavage des rues.

Le conseil municipal entreprendra sous peu la construction de trottoirs dans plusieurs rues où le besoin se fait le plus sentir.

A l'heure actuelle, on étudie les projets suivants: Rue Hériot, 135 pieds; rue Pelletier, 1045 pieds; rue Brock de la rue Cockburn à chez Dr Hélie, 280 pieds; rue Cockburn, de la rue Lindsay à la rue Brock, 280 pieds; rue du C. P. R., de la rue Cockburn à la rue St-Georges; rue St-Jean, toute la longueur; rue Lindsay, de la ligne du Canadien National en montant; rue du Couvent, entre Lindsay et Dorion. De ces trottoirs, quelques un sont à réparer seulement tandis que d'autres seront des constructions nouvelles.

D'autres projets seront mis à l'étude sous peu, notamment le trottoir devant être construit sur le Boulevard Mercure.

En somme on croit généralement qu'un montant d'environ $5,000.00, sera dépensée ce printemps pour les trottoirs en ville.

La question du pavage des rues est aussi à l'étude et les décisions intéressantes devraient être prises avant longtemps.

NOUVEAU MINISTRE DANS LE CABINET TASCHEREAU

L'ancien député de St-Henri devient ministre sans portefeuille. — Homme d'affaires éminent de la Métropole.

CHOIX TRES POPULAIRE

M. Alfred Leduc, homme d'affaires bien connu de la métropole, vient d'être nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, M. Leduc sera candidat, aux prochaines élections provinciales, dans le comté de St-Henri qu'il a représenté autrefois au parlement fédéral.

M. Alfred Leduc est né à Montréal, le 2 aout 1867. Il fit ses études à l'école St-Joseph, puis au collège de Montréal et enfin à l'Académie de l'Archevêché de Montréal.

M. Leduc est membre de la Chambre de Commerce de Montréal. Il est gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame, de l'hôpital Western et de la Y. M. C. A. de Montréal. Il est actuellement président honoraire de l'Association des Hommes d'affaires, de l'association des Bouchers et du "Live Stock Exchange".

Le choix du gouvernement Taschereau en appelant M. Leduc comme ministre pouvait difficilement être plus au point, car, grâce à sa longue expérience, il n'y a nul doute qu'il rendra de précieux services dans l'administration de la province de Québec.

M. DESMARAIS CANDIDAT DANS RICHMOND

Le député sortant de charge est de nouveau le choix de la convention libérale tenue cet avant-midi à Richmond.

GRAND RALLIEMENT

RICHMOND, 26. — M. S.-E. Desmarais, député sortant de charge pour Richmond, a été cet avant-midi, à la convention libérale tenue à Richmond, dans la salle publique de l'hôtel de ville, le choix unanime et enthousiaste des délégués qui lui ont renouvelé la confiance de la population. Commencée à onze heures, la convention a été très brève quant aux formalités du choix des délégués et aussi quelques minutes après l'ouverture de la séance les délégués annonçaient-ils leur décision à une assemblée compacte qui fit éclater les applaudissements à l'adresse de M. Desmarais. La convention était présidée par M. Jack Smith, président du comité libéral.

LE SERVICE D'AUTOBUS
DRUMMONDVILLE, RICHMOND ET SHERBROOKE
COMMENCERA LUNDI, LE 2 MAI.

Départ le matin à 7.20 heures
au No 63 Hériot.
Retour le soir à 7.20 heures

FELIX BEAUDET
63 HERIOT
Drummondville

CONVENTION LIBERALE A ARTHABASKA

ARTHABASKA, 26—Au cours d'une convention fort enthousiaste et à l'unanimité des délégués recrutés dans toutes les paroisses du comté d'Arthabaska, le député sortant de charge pour ce comté, l'hon. J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries dans la cabinet provincial, à été choisi de nouveau pour être le candidat libéral d'Arthabaska à la présente élection. En plus des délégués, un grand nombre l'électeurs remplissaient la vaste salle publique de l'hôtel de ville où cette convention s'est tenue, hier après-midi, sous la présidence de M. Wilfrid Boislard, maire de St-Christophe, avec M. Philippe Marchand, avocat de Victoriaville, agissant comme secrétaire.

CHOIX UNANIME

La convention proprement dite, commencée à deux heures, dura fort peu. Il n'y eut même pas de délibérations parmi les délégués qui, dès l'ouverture de la séance, annoncèrent d'un seul geste, sans une voix discordante, qu'ils avaient fixé leur choix sur leur député sortant de charge, l'hon. M. Perrault. Après que les applaudissements de plusieurs minutes le choix des délégués, l'élu de la convention s'avança au bord de l'estrade et prit la parole pour prononcer, avec le grand accent de conviction et l'éloquence sobre qu'on lui connaît, un des plus solides exposés de la doctrine libérale provinciale qu'il ait jamais été donné à la population d'Arthabaska d'entendre.

ASSEMBLEE DU MONTCALM VENDREDI PROCHAIN

L'équipe de Baseball "Montcalm", de cette ville, tiendra son assemblée vendredi prochain, dans le but de se réorganiser pour la prochine saison.

Les officiers actuels; MM. Armand Gauthier, gérant; P.-E. Guilbault, secrétaire; A. René, capitaine; discuteront des choses très intéressantes en vue de la saison à venir.

Il y aura aussi élection des officiers.

Tous les joueurs de baseball sont cordialement invités.

LES OFFICIERS-RAPPORTEURS

M. J.-E. Beaudoin dans Compton, M. Eugène Huard, dans Frontenac, M. Oscar Leclerc dans Drummond, etc.

Par ordre en conseil, signé, par le lieutenant-gouverneur, les personnes suivantes ont été nommées officiers-rapporteurs pour les divisions suivantes de la province. Dans Argenteuil, M. Gaétan Valois; Charlevoix-Saguenay, M. Roland Warren; Drummond, M. Oscar Leclerc; Matapédia, M. Arthur Rioux; Maisonneuve, M. A.-H. Hay; Québec-Comté, M. J.-F. Belleau; Québec-Centre, M. Eugène Paradis; Québec-Est, M. Art-E. Simard; Montréal-Dorion, M. Aimé Bélisle; Montréal-Laurier, M. Eugène Beaulac; Montréal-Mercier, M. Nap. Turcot; Montréal-Sainte-Marie, M. Adjutor Perron; Montréal-Saint-Georges, M. U.-M. Burke; Montréal-Saint-Jacques, M. Nazaire Gauthier; Montréal-Saint-Louis, M. A.-H. Vineberg; Montréal-Saint-Laurent, M. Joseph Coady; Montréal-Verdun, M. U. SaintAmant; Westmount, M. Paul-G. Leduc; Chicoutimi, M. Léonidas Gagné; Pontiac, M. Denis Shea; Gaspé. M. Maurice Brasset; Jacques-Cartier, M. Ed. Robert; Sainte-Anne , M. John Gallery; Saint-Henri, M. H. Francoeur; Vaudreuil, M. J. M. Legault; Saint-Maurice, M. Jos. Perron; Bagot, M. J.-C.-A. Pilon; Frontenac, M. Eugène Huard; Québec-Ouest, M. U. Kane; Compton, M. J.-E. Beaudoin.

Dans les autres comtés ce sont les régistrateurs qui, ex-officio, agiront en qualité d'officiers-rapporteurs.

POUR LE LINOLEUM

—o—

Pour entretenir votre linoléum, le mieux est de le passer à l'encaustique assez clair et de frotter ensuite avec un torchon de laine bien vigoureusement. Quand il y aura des taches, vous le laverez tout simplement à l'eau savonneuse tiède. Quand il sera bien essuyé, vous encaustiquerez à nouveau. (La cire à parquet est également bonne pour les linoléums. Elle les préserve, empêche les couleurs de s'en aller).

Soudage et Coupage au Gaz

Métaux de toute sorte soudés.
Acier, fer coulés et coupés.
Cylindres encochés, réparés sans reforage.
Cylindres décarbonisés.
SEIZE ANS D'EXPERIENCE.
Un service de satisfaction et la satisfaction du service.

GEORGES BESSETTE
BOUTIQUE DE FORGE JONES
Rue Brock - DRUMMONDVILLE
J. N. O.

PETITES ANNONCES

Avis de décès, funérailles, mariages fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux; de faillites, etc., etc.

— TEL. 32 —

— TARIF —

Petites Annonces: 2c. du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Six insertions pour le prix de cinq.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c. du mot; charge minumum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations; annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c. la ligne, le titre y compris Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de vente à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc.: 10c. la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $4.00; 3 mois, $10.00; 6 mois, $15.00; un an, $25.00.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une jeune fille comme servante dans une famille ayant deux enfants. S'adresser a 27 rue Brock.

JEUNE HOMME DEMANDE

On demande un garçon de 16 à 17 ans comme apprenti pressier. Position d'avenir pour jeune homme sérieux. Préférence a quelqu'un ayant de l'instruction. S'adresser a "La Parole" Limitée.

A VENDRE

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

Nous avons toujour sen stock des quantités considérables de vieux journaux que nous offrons aux marchands ou autres intéressés au prix du marché. "La Parole", Limitée.

A VENDRE

200 bouts de chaîne, pratiquement neuve, 6½ de longueur, à vendre à 25c. chacun. S'adresser à L. ROESSEL, Co. Ltd.
28-5-12-19.

MAISON A VENDRE

Maison a vendre située sur la rue Dorion, rapportant $600.00 par année. Bon marché a prompt acheteur. S'adresser à Edgar Larocque.

TERRE A VENDRE

TERRE à 2 milles de la ville, maison de 8 appartements avec fournaise dans la cave, téléphone et eau courante. Prix $6,000, $3,000 comptant et la balance payable en dedans de 15 ans.

S'adresser à G. Lackie, Tél 57
7-14-21-28-5-12 m.p.

HOPITAL MONT-ROYAL

HOPITAL MONT-ROYAL, cas de maternité, strictement privé. Pour information, écrire à Mme Art. Dagenais, 712 ave Mont-Royal, Montréal, Qué.

REPRESENTANT DEMANDE

Un homme connaissant les deux langues demandé par la Montreal Life Insurance Co., comme représentant. Contrat de première classe sera donné a la personne qualifié. S'adresser à Montreal Life Insurance Co., chambre 15, — 86 rue Wellington, Sherbrooke, Qué. p.

Deux bonnes chambres à louer. Bon poèle à l'huile "Perfection" 3 feux garenti. Tablette et fourneau. S'adresser a Albani Provencher 59 rue Lindsay.

CONSEILS UTILES

ODEUR DE LA PEINTURE

La peinture fraîche produit dans les pièces, même ventilées, une odeur assez désagréable. On atténue fortement cette odeur en plaçant au milieu de la pièce fraîchement peinte une corbeille contenant des morceaux de mie de pain. L'action désinfectante est due au grand pouvoir absorbant exercé par la mie de pain sur les vapeurs odorantes.

COMMENT NETTOYER DES PHOTOGRAPHIES SALIES

—o—

Mouillez-les légèrement avec un linge doux et souple trempé dans de l'eau chaude contenant un peu d'ammoniaque. Asséchez soigneusement avec un linge très doux afin de ne pas égratigner la photographie.

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC My 6

MAYFIELD
Tabac à Fumer

Leland Motors

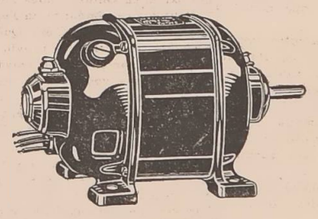

Moteurs électriques de 110 volts se raccordant au circuit de lumière
⅛ ¼ 1/3 ½ et 1 force

J. O. Montplaisir
AGENT

27 janv. 8 fois.

Tabac Mon Jardin
Fort pour les Hommes Forts

Le Coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner $5.00

10¢ le paquet

M. J. 1

"CHEZ SOI"

PAUVRES VIEUX

Huit heures sonnent à la grande vieille horloge de bois, au timbre grêle. Les deux vieux se regardent silencieusement. Puis, d'un geste machinal, la mère ramène sur ses épaules voûtées et maigres, le grand châle noir en laine tricotée.

"C'est vrai, il ne fait pas chaud", dit vivement le vieillard, et aussitôt, il prend une bûche et la jette dans le poêle où se meurt, avec un pétillement mélancolique, le feu bleuâtre.

Et le père François revient s'asseoir, l'air fatigué, soucieux.

Tous deux ont le coeur lourd, ce soir, plus encore que d'habitude, peut-être parce qu'il fait plus froid dans le logement étroit et encombré, sans intérêt et sans charme, banal comme tous les pauvres réduits de faubourg. — Peut-être encore, la solitude leur pèse-t-elle davantage, tandis qu'ils entendent le vent pleurer au dehors, que la poudrerie ébranle portes et fenêtres? Chaque soir, il en est ainsi, depuis longtemps, les "jeunes" sortent, s'amusent; les "vieux," les pauvres bons vieux restent seuls à la maison.

Le jour, les jeunes travaillent; le ménage sans enfants confie aux vieillards la garde et le soin du logis. Ainsi, on gagne facilement les plaisirs de la veillée.

Vient-il à l'idée, au coeur plutôt du couple léger le sentiment de reconnaissance et de filial amour qui réchaufferait l'âme de ces vieux, dévoués et par bonté, et par affection, et par nécessité?

Ne se sont-ils pas "donnés?" Oh! le mot triste, le mot barbare et d'une vérité poignante, au fond. Donnés, ils servent, ils aiment, ils ne réclament rien; ils "endurent" et travaillent sans mot dire. A quoi bon, d'ailleurs, se plaindre? Comprendrait-on leur souffrance, leur ennui, l'humiliante souffrance que leur cause le sentiment très net qu'ils ont d'être tout juste aîmés et gardés pour leur utilité? Parfois même, n'ont-ils pas éprouvé qu'au foyer joyeux, ils étaient une gêne, uniquement parce que leurs infirmités, leurs rides, leurs cheveux blancs cantrastaient trop avec la bruyante gaieté des "veilleux?"

Tout cela, ce soir, rend bien tristes les deux vieillards.

Elle, a tantôt égrené son chapelet et ne voulant pas paraître silencieuse sans raison, elle va de ci, de là, rangeant à droite une chaise, pliant à gauche, sur une table, un journal qu'on y a jeté négligemment.

Lui, à la dérobée, a jeté un regard, sur la toute petite vieille qui traîne un pas lassé, le châle moulant des épaules chaque jour plus voûtées et plus grêles. Une rancune, une révolte jamais éprouvée l'agite, lui, le bon vieillard, à voir s'user, finir ainsi la vie qu'elle lui a confiée un un jour — oh! comme il s'en souvient! — avec tant d'abandon, de confiant amour . . . Qu'elle était jolie, robuste alors, cette fraîche jeune fille de village . . . Un soupir gonfle la poitrine du père François. A quoi pense-t-elle, "la mère"? ....

....

Dans un coin, qu'éclaire mal la lampe fumeuse, un berceau dégarni est relégué. Il a bien peu servi l'humble berceau de fer "émaillé"! Aujourd'hui, la jeune femme y jette pêle-mêle un ouvrage inachevé, un livre, des photos d'actrices de vues. Le geste étourdi, quotidiennement répété, a toujours froissé, peiné la grand'mère . . . Mais, elle n'en a jamais parlé . . . elle sait que le PERE FRANCOIS en a eu l'air scandalisé les premières fois; cela lui a mis un peu de baume sur le coeur . . . Ce soir, le berceau se détache blanc et nu, sur le mur assombri. Une blouse sale et fripée, un roman à quinze sous, une boîte de poudre sont jetés à la diable dans le petit lit . . .

La petite vieille se dirige tout à coup de ce côté. Elle se penche et, toujours silencieusement, elle regarde ces objets vulgaires et sales profanant la chère relique . . . Un sanglot lui vient aux lèvres; elle jette un regard de détresse infinie au vieillard qui, angoissé, essaye d'avoir l'air distrait.

"Ah! vieux," sanglote-t-elle tout à coup, "si au moins, le petite vivait!"

JULIETTE LAVERGNE

—Revue Nationale.

NETOYAGE DES DENTELLES DE SOIE

D'abord, et quelle que soit leur nature les taper, les brosser avec énergie;

Chinchilla.—Fourrure délicate: 1o la dégraisser à la benzine qui redonne de la souplesse;

2o—La frotter avec du talc chaud et sec qui absorbe les matières grasses.

MEILLEUR MOYEN POUR NETTOYER LES VITRES

Une ou deux cuillerées à soupe d'ammoniaque dans un sceau d'eau nettoie mieux les vitres des chassis que le savon.

NETTOYAGE DES BLOUSES DE LAINE

Blouses claires; 1o— Les passer au soufre après le lavage:

LE FAIT EST . . .

Pourquoi attendre jusqu'a l'automne et payer les hauts prix pour le charbon? Beaucoup plus prudent

D'APPELER LE NO 5

. . . dès maintenant, de demander nos prix hors-saison, et, de donner votre commande.

LIVRAISON PROMPTE

DRUMMOND COAL & LUMBER CO.

137 RUE LINDSAY

LA LONGUEUR DES JUPES

La longueur des jupes, ce printemps? Elle reste sensiblement la même, bien que quelques modelistes aient essayé, sans grande conviction, de l'augmenter imperceptiblement. L'été est sans doute mal choisi pour réussir, surtout quand on a contre soi la volonté de la femme de garder le petite robe courte qui la fait si délicieusement libre dans ses mouvements et jeune dans son allure.

BIJOUX ET TOILETTES

La note caractéristique de la mode, depuis quelques années, est la simplicité; c'est peut-être l'une des raisons qu'à chaque toilette doivent correspondre les bijoux. Parmi les plus beaux, on remarque des broches d'épaules, de toutes formes et de tous dessins. Les unes, en platine sont ornées de diamants et de saphirs, pour d'autres, on remplace les saphirs par les émérandes. Ces broches sont rondes, ou carrées, ou rectangulaires ou encore d'une forme fantaisiste. A ces colliers correspondent les bracelets, que l'on porte, cette année, par dessus la manche longue. Ces bracelets sont à trois rangs de saphirs et diamant ou d'émeraudes et diamants.

LES SACS

Décrivons une bourse enveloppe en suède noir à fermoir à coulisse, ce qui le rend de toute sureté; une autre enveloppe, plus grande, en imitation de maroquin sable. L'intérieur des sacs, de toutes espèces, est toujours garni d'accessoires de toilette: bâton de rouge pour les lèvres, poudre rouge et poudre blanche, porte-carte et porte-monnaie. Dans quelques-uns on trouve l'étui à cigarettes.

Le sac perlé accompagne la robe du soir ou celle d'après-midi.

Nous nous sommes attardés un moment devant de minuscules et délicieuses boîtes-vanité, de forme porte-cartes — c'est la nouveauté —; quelques-unes sont en argent, en or-blanc ou finement émaillées au tons les plus délicats.

AVEC OU SANS MANCHES?

La ligne générale des robes est plutôt droite et l'ampleur est donnée la plupart du temps d'un seul côté soit par un groupe de plus, soit par un panneau en forme ,un drapé ou même un noeud joliment placé.

Un point sur lequel en n'est pas tout à fait d'accord est celui si important des manches. Certaines élégantes n'admettent point la robe de cinq heures sans manches, et si l'on se place au seul point de vue du chic et de la distinction absolue, elles ont tout à fait raison; la manche à une robe très habillée donne une allure raffinée tout à fait séduisante. Mais . . . — et ce mais est de taille respectable — si l'on tient à faire servir le soir, pour de petits dîners et même au théâtre, ces robes d'après-midi, il est préférable qu'elles soient sans manche.

Certaines femmes ont adopté certaines manches à larges volants, s'ouvrant un peu plus haut que le coude, qui sont une très heureuse transition entre les deux genres.

FOURRURES D'ETE

Nous ne saurions plus jamais nous passer de fourrures puisqu'il en existe pour les jours chauds tout comme pour les jours froids. Si celle de l'hiver est chaude et enveloppante, celle des jours chauds se pose légèrement sur le costume de sport ou la robe légère. Et qui est plus flou, plus léger, plus souple que le renard? On nous assure que les deux prochaines saisons verront plus que jamais le règne du renard: renards de toutes sortes et dans toutes leurs teintes. Nommons les renards blancs, platine, beige, coco, flamme; le renard argenté, le renard croisé, le renard bleu, le renard jaune — ou rouge — naturel! On verra aussi le renard blanc nuancé et teint de manière à fournir le renard rouge, le renard bleu-foncé et aussi le renard orange-brûlée.

On parle beaucoup aussi en ce moment du boa fait de deux peaux de renard ou de martre; c'est une influence française dans la mode actuelle.

Les martres — martres de Russie de la Baie d'Hudson, et martre de Baum, martres de roche et aussi le vison à deux ou trois peaux se portent, comme parure légère sur le costume. Enfin, toute fourrure qui peut produire un boa de deux peaux est de mode; par exemple, le fitch russe ou le fitch allemand. Comme on le peut voir le choix des fourrures pour l'été 1927, est facile à faire dans la variété qu'elles offrent et qui leur permettra de s'associer avec avantage, autant au costume de sport ou de rue qu'à la toilette légère.

—Et il y a longtemps que vous exercez ce mètier?

—Depuis toujours! Pour bien savoir un métier, ma bonne dame, toute une existence n'est pas de trop.

LA REINE D'ESPAGNE IMPOSE A SES SUJETTES UNE TOILETTE D'EGLISE

Désireuse de réagir contre les modes inconvenantes qui sévissent au delà comme en deçà des Pyrénées, S. M. la Reine d'Espagne a pris une décision propre à mettre les dames de la cour en émoi. Pour assister aux Offices et suivre leur souveraine aux processions, celles-ci devront revêtir une toilette dont nul ne contestera la richesse, mais dont la discrète uniformité désolera sans doute quelques senoras, amies des couleurs vives et des libres allures.

Taillée dans un drap d'or pâle tissé et acheté en France, cette robe sera montante et convenablement longue — pas assez, sans doute pour cacher les légendaires petits pieds d'Andalouse dont on assure que sainte Thérèse elle-même eut la fierté! Sur la tête se posera la mantille, blanche ou noire, selon les circonstances, et peut-être aussi suivant que l'on aura l'âge des duègnes ou de Rosine.

L'élégance personnelle de la Reine, qui ne manque jamais de visiter en passant à Paris les magasins de la rue de la Paix et de la place Vendôme, nous est un sûr garant du bon goût de cette tenue protocolaire. Le choix d'un tissus précieux non moins que le souci de la décence, n'est-il pas un hommage rendu à la Majesté divine, avec le désir de rehausser la splendeur des cérémonies liturgiques?

LES METS EXTRAORDINAIRES

Des salons culinaires et des foires gastronomiques s'ouvrent un peu partout en France. Les maîtres-queux se distinguent et l'art du bien manger n'a jamais été plus en honneur. On invente des plats aussi succulents qu'originaux. Mais, en fait de nouveauté, on peut douter que soient jamais dépassées les agapes qu'organise de temps en temps, entre personnalités choisies, la Société du Muséum. Un heureux hasard nous a permis de compulser quelques-uns de ces menus que l'on peut qualifier sans exagération de sensationnels.

Au dernier banquet, en guise d'apéritif, on servit aux convives une liqueur de pamplemousse, très appréciée, paraît-il aux Antilles sous le nom de Grappe-fruit. Les hors-d'oeuvre furent moscovites. Ensuite vinrent des beignets de "bacalao", sorte de merluche. Mais c'est la tatou braisé en carapace qui constituait l'épreuve principale du repas. Le tatou, au physique, est une espèce de gros rat cuirassé. Il possède cent quatre molaires. Les invités comparèrent sa chair à celle d'une poule d'eau marinée. Ensuite se succédèrent les chayottes en salade,

UNE TOMBE VIEILLE DE CINQ MILLE ANS

C'est celle de la reine Hetepheres, mère du roi Chéops, constructeur de la grande pyramide d'Egypte.

A l'est de la pyramide de Chéops, au nord du Sphinx, les fouilles exécutées par les soins de l'expédition archéologique Université de Harvard-Musé des beaux arts de Boston ont amené la découverte, au début de mars 1925, de la tombe de la reine Hetepheres, mère du roi Chéops, le constructeur de la grande pyramide, et femme de Sneferou, premier roi de la IVe dynastie, l'an 5000 avant notre ère. La tombe est à une grande profondeur; ceux qui l'ont creusée ont rencontré une faille dans le calcaire et l'ont suivie en descendant jusqu'à ce qu'ils aient atteint la roche compacte à environ 30 mètres au-dessous du niveau actuel du sol.

La tombe renferme le sarcophage intact sur lequel et autour duquel gisaient des poteaux recouverts de feuilles d'or destinés à supporter un dais d'un tissu dont il ne reste que la poussière. De nombreux objets, entiers ou en morceaux, à demi ensevelis dans les débris tombés des parois ou du plafond du caveau funéraire montrent des ornements figurant des palmes ou des lions. Le sarcophage est en albâtre ainsi que de nombreux vases.

Avant d'arriver à cette découverte qui est aussi remarquable et importante historiquement que celle de la tombe de Toutankamen, les archéologues américains avaient exploré un véritable champ de mastabas à l'est et à l'ouest de la pyramide de Chéops et qui avaient été les monuments funéraires des princes de la maison de Sneferou.

Tous avaient été visités et pillés par des voleurs à différentes époques. C'est à la circonstance que le caveau de la mère de Chéops n'était pas surmonté d'un mastaba, qu'est dû son maintien intact à travers les millénaires. La tombe de Hetephères, de quinze siècle environ plus encienne que celle du Nouvel Empire permet de mesurer les transformations subies par les modes et les rites de la très ancienne Egypte.

NETTOYAGES DE CHAINES D'OR OU D'ARGENT

Si vous voulez nettoyer une chaîne d'argent ou d'or, n'essayez pas de la frotter et de la savonner entre vos mains; vous n'obtiendriez aucun résultat.

Mais remplissez d'eau très savonneuse une fiole de verre, introduisez-y votre chaîne; puis bouchez, soit avec un bouchon soit avec la main, et agitez fortement.

Au bout de peu de temps, votre chaîne sera resplendissante. Rincez-la alors à l'eau tiède, essuyez avec un linge et frottez vigoureusement avec une peau de chamois.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que Mlle E. Pepin, de Drummondville, sera dorénavant chargée de faire la perception des abonnements pour notre journal.

"LA PAROLE", LIMITEE.

j.n.o.

De L'EAU CHAUDE *Continue* à peu de frais!

N'avez-vous pas souvent désiré un débit d'eau chaude continu—toujours à votre disposition quand vous tournez le robinet?

Pour quelques sous par jour, un Chauffe-Eau Electrique A & F McClary, ajusté à votre chaudière, vous procurera cette commodité—sans changer votre tuyauterie, sans ennui, sans retard. Et vous y trouverez une notable économie.

La chaux et les sédiments ne diminuent en rien l'efficacité du Chauffe-Eau A & F McClary. Grâce à cet appareil merveilleux et au Revêtement "Fibreform" McClary, vous aurez toute l'eau chaude dont vous aurez besoin, à coût minimum et avec un maximum de satisfaction. Il convient à tout système de consommation—taux fixe ou compteur.

Prix et renseignements chez le consignataire de la Maison McClary.

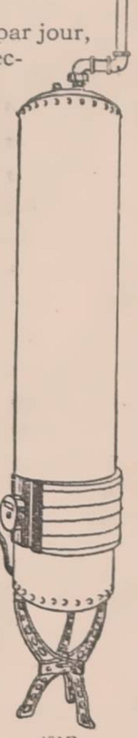

401F

CHAUFFE-EAU Electrique A&F McClary's

Voir aussi la Cuisinière Electrique McClary et ses Eléments Speediron

PARADIS ET FOURNIER

Agent exclusifs pour

LES POELES McCLARY

MARCHAND-TAILLEUR

Nous désirons annoncer au public de Drummondville et des environs que nous venons d'ouvrir un salon de couture pour dames et monsieurs, à l'ancienne place de Mme J.-B. Vincent, en face du marché.

Nous garantissons absolument tout ouvrage qui nous sera confié,

Nos prix sont les plus bas.

Nous vous invitons cordialement à venir nous voir. Ce sera une occasion d'épargne pour vous.

J. L. JUTRAS

Marchand-Tailleur

RUE HERIOT

Ancien magasin de Mme J.-B. Vincent.

28-5-12-19

GRANDE OUVERTURE

MAGNIFIQUES CHAPEAUX D'ETE A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

Je suis maintenant prête a recevoir les dames et demoiselles de Drummondville et des alentours, qui n'ont pas encore acheté leur chapeau d'été.

Mon assortiment est au complet et je vous invite cordialement a venir me visiter avant d'acheter ailleurs.

Vous constaterez alors par vous-même, l'économie que vous pouvez réaliser.

MME J. KELSO

119 RUE HERIOT DRUMMONDVILLE

En face du théâtre Royal.

CLOTURE ORNEMENTALE

POUR

RESIDENCES, PARCS, ECOLES, CIMETIERES, ETC.

La plus belle et la plus resistable pour le prix. La seule du genre manufacturée dans la province de Québec.

A ceux qui seraient intéressés: Ecrivez pour circulaire à

LA CIE J. A. GOSSELIN LTEE,

DRUMMONDVILLE, QUE.

Une autre Maison qui abandonne les affaires

Voici une nouvelle que l'on voit trop souvent de nos jours dans les journaux de toutes les parties du Dominion. Quelle en est donc la raison? Il n'y en a qu'une, et c'est un manque de loyauté aux institutions locales causé par la publicité alléchante des établissements des grandes villes. Grand nombre de citoyens, quoique gagnant leurs salaires dans une place, envoient cependant une grande partie de leur argent au dehors pour des bargains douteux enlevant ainsi à leur ville le capital si nécessaire à sa prospérité.

Les hommes d'affaires font de même

Ils ont des entreprises locales qui sont aptes à satisfaire tous leurs besoins et, encore pour la plus vulgaire raison, ils accordent leur patronage à des entreprises étrangères, aidant ainsi au progrès des autres au détriment de leur propre ville. Ils semblent oublier que cet argent envoyé ainsi au loin leur aurait été autrement, avantageusement retourné par ceux même avec qui ils auraient fait affaires. Pour cette raison, lorsque vous aurez besoin d'imprimés quelconque, que vous soyez cultivateurs, hommes d'affaires ou professionnels, accordez toujours votre première considération à

"LA PAROLE"

A DE NOUVEAUX BAS PRIX

L'ART et l'habileté qui président à la construction des carrosseries Fisher se manifestent d'une façon incontestable dans les superbes carrosseries du Nouveau et plus Beau Pontiac Six, dans leurs lignes gracieuses et élancées, ainsi que dans leur confort intérieur.

Le riche fini Duco, dans les couleurs les plus nouvelles et les plus agréables, rehausse encore la frappante beauté du Pontiac Six. Et de nouveaux perfectionnements, tels que garde-boue plus élancés, radiateur plus haut, phares à rayons inclinés, placent cet auto dans une classe bien supérieure à celle dans laquelle il devrait se trouver par le fait de son prix phénoménalement bas.

En outre de ces améliorations évidentes, il faut mentionner les qualités établies du Pontiac—puissance, vitesse, rendement et économie—qualités qui ont valu au Pontiac Six le succès le plus extraordinaire encore jamais remporté par une nouvelle voiture dans la première année de son existence.

Ce n'est qu'après voir vu le Nouveau et le plus Beau Pontiac Six, après l'avoir conduit et vous être renseigné sur ses nouveaux bas prix, que vous pourrez réaliser pleinement ce qu'a accompli la General Motors en offrant cet auto au public à de tels prix. PF-2120-F

HERCULE MILOT

DISTRIBUTEUR

GARAGE MONTPLAISIR

PONTIAC SIX

CHIEF · OF THE · SIXES

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

Page du Cultivateur

VALEUR ALIMENTAIRE DES CHOUX-DE-SIAM

L'estimation de la valeur alimentaire des choux-de-Siam est d'une importance considérable vu le coût élevé de production de ces plantes. Des opinions diverses ont été émises à ce sujet mais la question semble loin d'être résolue. Ne serait-il pas opportun de poser le problème de nouveau, d'abord pour en établir les bases, et, ensuite, essayer d'arriver à une conclusion adéquate.

Quand on veut calculer la valeur d'une récolte, on considère généralement son prix commercial. Pour les chaux-de-Siam destinés à l'alimentation du bétail, il ne serait sans doute pas bon d'appliquer rigoureusement cette méthode; on risquerait de surélever la valeur de cette culture. Ainsi, dans le commerce, on obtient assez souvent de $8 à $10 net, la tonne, et quelquefois plus, pour ce produit, cet aliment pouvant être employé aussi bien pour la consommation humaine que pour les animaux.

Dans le cas qui nous occupe, il est plus raisonnable, je crois, de prendre comme point de comparaison, à défaut d'expérience plus directe, d'autres aliments qui servent ordinairement et uniquement pour le bétail.

Et la question se pose ainsi:

Pour estimer la valeur des choux-de-Siam destinés à l'alimentation des animaux, doit-on comparer ces plantes au foin ou aux concentrés?

La plupart des spécialistes en alimentation s'accordent à dire que les racines doivent être comparées aux concentrés, plutôt qu'aux gros fourrages.

Dans Feeds & Feeding, par Henry & Morrison, 17ème Edition, on trouve page 10: "Les racines sont aqueuses et volumineuses mais si on se base sur la composition de leur matière sèche, elles ressemblent plus aux concentrés qu'aux gros fourrages, car elles contiennent peu de fibre." A la page 240, il est dit: "Les racines ne devraient pas être considérées comme des gros fourrages, mais comme des concentrés aqueux, (Watered concentratos), riches en énergie utilisable par rapport à la matière sèche qu'elles contiennent. Les études de Friis, au Danemark, et celles de Wing et de Savage, à la Station de New-York, (Cornell) ont démontré que pour les vaches laitières, une livre de matière sèche des racines avait la même valeur alimentaire qu'une livre de matière sèche des grains, tels que le maïs, le blé ou l'orge. Wing & Savage ont trouvé que les batteraves pouvaient remplacer la moitié de la quantité de grain ordinairement fourni dans une ration de grain, foin mélangé et ensilage, sans diminuer le rendement en lait ou en beurre.

Une conclusion semblable est tirée des expériences relatées à la page 383, du même volume.

A la page 24 du bulletin No 56: "Culture des racines-fourragères", on lit: "La matière sèche contenue dans les racines est tres digestible, elle à la même valeur que la matière sèche des grains."

Si nous prenons maintenant les tables d'alimentation, nous trouvons que le coefficient de digestibilité de la matière sèche des racines varie de 85 et 90%, comme pour les meilleurs grains, tandis que le coefficient de digestibilté de la matière sèche de foin est généralement entre 55 et 65%.

D'ailleurs, ne convient-il pas de comparer les racines aux aliments qui ont un rôle identique dans la ration? Quand on veut établir un record de production laitière, par exemple, a-t-on déjà tenté de remplacer les racines par un surplus de foin? Pourquoi ne le ferait-on pas si la matière sèche des racines et du foin avait une valeur alimentaire équivalente?

On ne peut pas attribuer l'augmentation de production seulement à la succulence de la ration obtenue par l'emploi des racines, à moins de prétendre également que les concentrés, eux qui sont une nourriture sèche, sont impuissants à faire donner un surplus de lait, ce qui serait contraire à la réalité.

Il faut donc conclure que les racines possèdent bien une valeur alimentaire équivalente à celle des concentrés, parce que la digestibilité de leur matière sèche est aussi élevée que eclle des grains.

Pour établir maintenant la valeur des choux-de-Siam à la tonne, il faut voir dans quelle proportion ils peuvent remplacer les grains. D'après le prix de ces aliments, on pourra examiner assez exactement le montant qui doit être attribué à ces plantes-racines comme nourriture du bétail.

Le professeur Boving de la Colombie-Anglaise, qui calcule la valeur des différentes récoltes de la ferme d'après un système d'unités alimentaires, par comparaison au blé, a trouvé qu'une tonne de choux-de-Siam fournissait 222 unités, c'est-à-dire équivalait à 222 livres de blé.

A la page 384 de "Feeds and Feeding", on voit ce qui suit: "Heacker, de la Station de Minnesota, a trouvé que 9 livres de choux de Siam avaient la même valeur que 1 livre de grain." En d'autres termes, une tonne de choux-de-Siam remplacerait encore dans ce cas environ 222 livres de grain.

En considérant que les grains mélangés: blé, avoine, orge, valent aujourd'hui entre 2 sous ¼ et 2 sous ½ la livre, on trouve qu'une tonne de choux-de-Siam doit être estimée actuellement entre $5. et $5.50.

Ceux qui n'admettent pas cette conclusion, parce qu'ils sont au courant d'expériences probantes dans un autre sens, devraient, il me semble, et on me permettra de les inviter à le faire, exposer leur méthode avec toutes les explications nécessaires et les raisons de leur estimation; cela contribuerait grandement à jeter plus de lumière sur un sujet assez controversé.

JOSEPH FERLAND,
Ingénieur-agricole.

LE TRACTEUR DE LA FERME

(*Notes des fermes expérimentales*)

Les renseignements que 179 propriétaires de tracteurs dans l'Est du Canada et de la Colombie Britannique ont fournis aux fermes expérimentales fédérales, nous apprennent que 85 pour cent d'entre eux considèrent que ces machines constituent un placement avantageux. Le plus grand avantage du tracteur c'est qu'il permet également au propriétaire de faire son travail à temps. Il lui permet également d'économiser sur la main-d'oeuvre et sur les chevaux. Les propriétaires de tracteurs ont pu profiter de ces réductions lorsque le tracteur fonctionnait de trente à quarante jours par an.

Les tracteurs se sont montrés avantageux dans des conditions très variables, à l'exception des champs trop accendités, trop pierreux et trop sablonneux. Ces conditions, ainsi que les fermes de petite étendue, le coût initial élevé, le coût élevé de combustible et le manque de constructeurs paraissent être les raisons principales de la faillite du tracteur. On est généralement d'avis qu'il n'y a pas économie à acheter un tracteur si l'on n'a pas au moins 100 acres en culture.

Les frais de conduite du tracteur se composent de deux items principaux, savoir: les frais fixes et les frais directs de conduite. Ces derniers comprennent le combustible, l'huile et les gages de l'opérateur. Les frais fixes comprennent la dépréciation, l'intérêt, les réparations. Les frais fixes sont répartis sur la somme de travail que le tracteur fait tous les ans. Les tracteurs à deux charrues dans l'Est et dans la Colombie-Britannique ont été employés en moyenne 55 jours par année, si bien que la main-d'oeuvre n'a pas dépassé $8.58 par journée de dix heures. Les tracteurs à trois charrues ont été employés 48 jours et le coût quotodien de conduite a été de 10.22. Ces chiffres comprennent les frais de salaire du conducteur à $3. par jour.

Le tracteur fournit une somme considérable motrice. En labourant, un petit tracteur fait le travail de six chevaux, et pour le disquage, le binage et le hersage il fait le travail d'au moins quatre chevaux.

Les résultats de ces études montrent que le tracteur est souvent un placement avantageux mais comme il y a beaucoup d'ouvrage que l'on peut faire plus économiquement avec les cheveaux, le rôle du tracteur est de compléter le travail des chevaux.

Service de la grande culture, Ferme expérimentale centrale.
Ottawa.

EN TERRE SECHE

Quoique notre climat, sous forme de pluie ou de neige, nous fournisse une grande quantité d'eau, nous avons cependant de nombreuses terres qui, en certaines années, produisent peu, parce qu'elles se dessèchent rapidement. Ces terres, généralement élevées, à textures lâches et perméables, assez pauvres en humus, n'ont pas la puissance de retenir une quantité suffisante d'eau pour répondre à l'évaporation capillaire et aux besoins des plantes. De telle sorte que dans les cas où la pluie se fait attendre, la végétation est retardée et même quelquefois détruite.

Pour obvier à cet inconvéninent, deux choses sont requises: premièrement, améliorer la texture en augmentant la proportion d'humus, soit par de fortes applications de fumier ou l'enfouissement de végétaux ou engrais verts; deuxièmement, en pratiquant des façons culturales profondes ou de défoncement, et, en plus, en pratiquant de vigoureux hersages souvent répétés, surtout par temps humide, pendant ou immédiatement après les pluies, de manière à emmaganiser la plus grande réserve d'eau possible.

Ce mode de hersage profond et vigoureux fait partie d'un système de culture appelé "dry farming system", usité sur les fermes non irriguées dans les contrées où l'irrigation est généralement de rigueur. Il est depuis longtemps expérimentalement prouvé que, pour fournir l'eau nécessaire à la végétation, il est nécessaire que celle-ci puisse être emmagasinée dans les couches souterraines, pour qu'ensuite, en remontant par capilarité, elle puisse fournir aux racines des plantes l'humidité dont celles-ci ont besoin pour l'absorption des éléments nutritifs.

Bien des récoltes manquées n'ont pas d'autres causes que le manque de préparation du sol. Ce qui revient à dire que les travaux de labours et de hersages sont souvent beaucoup trop superficiels, insuffisants en profondeur et en fini.

En appliquant rationnellement cette méthode, qui consiste à approfondir la couche arable, à fournir de l'humus et à ameublir profondément, on peut mettre en valeur et faire produire d'abondants rendements aux plus pauvres de nos terres.

AGRICOLA.

DE LA FERRURE

"La ferrure est l'art d'appliquer sous les pieds des animaux des semelles métalliques pour éviter l'usure de la corne", dit Zola.

La ferrure est aujourd'hui excessivement répandue, surtout pour le cheval, qui est l'animal dont on se sert le plus pour le transport des charges et pour les travaux de ferme. Souvent, même, on abuse du fer, surtout avec les jeunes chevaux. Tous les propriétaires de cheveaux, cultivateurs ou autres, devraient se rendre compte que la ferrure est anormale, anti-hygiénique et nuisible au développement du pied chez l'animal encore au stage de formation. Nous reconnaissons volontiers que la ferrure est un mal souvent nécessaire, mais justement parce que la ferrure ne peut avoir de bon qu'au point de vue de la protection de l'usure de la corne du sabot, il n'en faut pas abuser inutilement.

C'est surtout chez le jeune cheval que la ferrure est un mal; combien d'aplombs faussés de déformations données, de boiteries occasionnées par une ferrure imprévoyantes faite mal à propos! Prévenir l'usure exagérée du sabot est la seule raison d'être de la ferrure; or, chez le jeune cheval qui fait de la traction à longue distance sur des chemins durs ou empirrés, le sabot se développe plus vite qu'il ne s'use, de telle sorte que, dans la plupart des cas, de bons soins au sabot et de fréquents parages pour favoriser et conserver la forme du pied seraient tout ce qu'il faudrait lorsque le jeune cheval est employé aux travaux des champs.

Dans le cas où un jeune cheval est employé journellement à voyager sur des routes empirrées, il devient nécessaire de lui appliquer des fers, mais dans ce cas il faut prendre beaucoup de précautions, le déferrer très souvent et faire avec soin le parage des sabots. Un jeune cheval, pendant son stage de formation, s'il est obligé de porter des fers, ne doit pas rester sans être déferrré plus de quinze jours et devrait toujours, lorsqu'on le déferre, pouvoir rester une couple de jours les pieds libres de l'étreinte du fer, afin de favoriser le développement normal du sabot, de la sole et des organes de l'intérieur du pied.

Le vieux cheval peut sans inconvénients graves porter les mêmes fers pendant plusieurs semaines, mais non le jeune.

En faisaint le parage des pieds du jeune cheval, on doit y aller avec précaution, favoriser une forme normale du sabot, ne pas trancher dans la sole, se contenter d'enlever les parties qui s'en détachent. Surtout ne pas trancher inutilement cette partie du dessous du pied, qui s'appelle le petit pied ou la fourple et élastique, est le protecteur par excellence contre les heurts de la route; elle perd cependant ses qualités élastiques si on l'entaille au couteau.

On ne devrait jamais permettre au forgeron les libertés que trop souvent il prend en taillant le petit pied pour lui donner une forme à son goût.

AGRICOLA.

LE GRAND POIRIER

Le vieux Robert était assis à l'ombre d'un grand poirier qui s'élevait devant sa maison. Ses petits-fils mangeaient des fruits de cet arbre, et ils n'en pouvaient assez louer la délicieuse saveur.

Alors le grand-père leur dit:

"Il faut, mes enfants, que je vous raconte comment ce poirier à été planté ici. Un jour, il y a plus de cinquante ans, je me trouvais dans ce même endroit où se dresse maintenant cet arbre. L'espace était vide alors, et je me plaignais de ma pauvreté à l'un de mes voisins, hommes fort riche. "Ah! lui disais-je, je serais heureux et content si je pouvais seulement me faire une petite fortune de cent écus!"

"Cela n'est guère difficile, pourvu que tu saches comment t'y prendre. A cet endroit même où te voilà debout, il y a plus de cent écus cachés dans la terre. Il ne s'agit que de les en tirer."

J'étais encore à cette époque un jeune homme sans expérience. Aussi, la nuit suivante, je me mis à creuser un trou profond dans la terre. Mais, à mon grand désappointement, je n'y trouvai pas un seul écu.

Le lendemain matin, quand le voisin vit le trou que j'avais creusé, il éclata de rire.

"Innocent que tu es, me dit-il, ce n'est pas ainsi que je l'entendais. Mais puisque voilà le trou creusé, je vais te donner un pied de poirier; tu le planteras là, et en peu d'années il te rapportera plus que la fortune que tu désires.

Je plantai donc le jeune arbre. Il grandit, et devint le magnifique poirier que voici. Les fruits abondants et délicieux qu'il a fourni depuis tant d'années, m'ont produit bien plus de cent écus, et il ne cesse pas d'être un capital qui donne de très gros intérêts. Aussi la devise de mon sage voisin n'est-elle jamais sortie de ma mémoire. La voici, mes chers enfants; retenez-la bien et tirez en votre profit:

Je vous le dit, croyez ma vieille expérience.
Voulez-vous dignement faire votre chemin.
Ne comptez sur hier pas plus que sur demain.
Mais sur le travil seul et sur la patience.

VINOL ENGRAISSE LA JEUNE FILLE MAIGRE ET NERVEUSE

J'étais nerveuse et épuisée et mon pharmacien me recommenda VINOL. J'ai engraissé de 5 livres et ma santé est de 100% meilleure. Marie Remmel. Vous devenez plus fort, mangez et dormez mieux, la première semaine que vous prenez ce simple stimulent composé de fer et d'huile de foie de morue. Depuis plus de 25 ans, VINOL a soulagé les femmes faibles et nerveuses, les hommes fatigués et les enfants frèles.

L.-C. CADIEUX.
Pharmacien.

PROPRE — RICHE
LAIT PUR

Pasteurisé et gardé dans un endroit sanitaire par un système moderne de refrigération, et de machineries perfectionnées. mis dans des bouteilles passées à la vapeur et hermetiquement bouchées — cela vous assure un produit absolument pur et nourrissant.

Donnez-nous votre commande chaque jour et assurez-vous un service parfait en faisant inscrire votre nom sur notre liste de distribution.

CREMERIE DRUMMONDVILLE
F X. BELHUMEUR, PROP.
17-24-3

FERME A VENDRE

SUPERFICIE DE 214 ACRES

La plus grande partie en état de culture.
Bois de construction et de chauffage.

Ancienne ferme Durocher, sur le chemin de L'Avenir, au coin de la route Caya.

Prix moderé, conditions faciles

S'adresser à GARCEAU & RINGUET
AVOCATS
RUE HERIOT DRUMMONDVILLE

Appauvrissement du sang et ses conséquences

Un grand nombre de femmes se plaignent de faiblesse générale, d'essoufflement au moindre effort, de palpitations de cœur, d'un appétit capricieux, de digestions difficiles, d'un sommeil qui ne les repose pas, de troubles périodiques, etc. Si tel est votre cas, madame, prévenez des malaises plus graves en prenant immédiatement les

PILULES ROUGES

qui ont la vertu de régénérer le sang, de retremper les nerfs et de soulager rapidement la femme que les fatigues journalières, les veilles prolongées et les inquiétudes maternelles surmènent depuis longtemps. En enrichissant le sang, vivifiant les organes et augmentant les forces, les Pilules Rouges donnent à l'organisme les forces nécessaires pour lutter efficacement contre:

Pauvreté du sang
Retour d'âge
Troubles nerveux
Maux de reins
Palpitations de coeur
Dépression
Mélancolie
Dérangement
Irrégularités
Chlorose
Douleurs périodiques
Troubles d'estomac

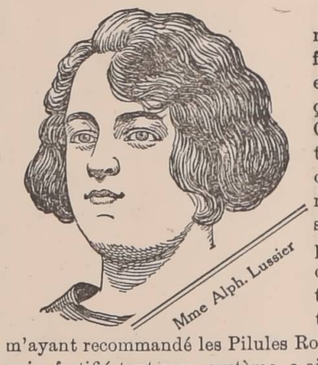

"Après une maladie prématurée dont j'avais failli mourir, les forces étaient lentes à me revenir et j'avais à souffrir de toutes façons surtout de ma digestion. Chaque fois que je mangeais c'était la même sensation de masse qui demeurait là dans l'estomac, m'enlevait l'appétit pour le repas suivant, gênait ma respiration, provoquait des gaz, des envies de dormir, m'empêchait de faire mon travail, me rendait morose et entretenait ma faiblesse. Une amie m'ayant recommandé les Pilules Rouges, j'ai aussitôt pris ce remède qui a fortifié tout mon système, a aidé les fonctions de mon estomac et a rétabli ma santé. J'ai pris les Pilules Rouges durant un an environ, mais je considère que ce fut quand même un traitement bon marché". **Mme Alphonse Lussier, 191, rue St-Charles, Montréal.**

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnero pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

r-18 *En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.*

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, ltée, 1570, St-Denis, Montréal.

Tabac ROSE QUESNEL 10¢

Exempt de Nicotine—ne fatigue pas les nerfs—Toujours la même qualité depuis 25 ans. 13.

Tél. 77
Dr A. Rajotte
MEDECIN VETERINAIRE
Rue Lindsay
Drummondville, Qué.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Téléphone 111 Heures: 9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.
Extraction des dents sans douleurs
Docteur M. Lafontaine, L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
—— Méthodes Modernes ——
94 RUE HERIOT, DRUMMONDVILLE, Qué.

Nap. Garceau C. R.
G. Ringuet, C. R.
Garceau & Ringuet
AVOCATS
28 RUE HERIOT Tél. 82
Bâtisse de L'Union St-Joseph
Drummondville, Qué.

J. A. GENDRON
Assureur
Feu-Vie-Accidents
BUREAU
Coin Brock & Bérard

F. H. ROBINS
NOTAIRE
DRUMMONDVILLE
BUREAU
Edifice du Téléphone

MME FELIX BEAUDET
MAGASIN DE FOURRURES
Confections Plissés ou "Craqués"
63 HERIOT
DRUMMONDVILLE
j.n.o.

H.-E. ST-SAUVEUR
Agent-Général de la
Crown Life Ins. Co.
SAINT-LUCIEN
Cté Drummond

J.-HENRI HOUDE
J.-EMERY HOUDE
Arpenteurs-Géomètres (Nicolet)
A Drummondville tous les lundis.
Bureau :
HOTEL MANOIR
Drummond

NOTAIRE
Argent à prêter Règlement de Succession
P. Péloquin
NOTAIRE
173, rue Lindsay
DRUMMONDVILLE

A DRUMMONDVILLE
Le 2ième samedi
Consultations—de 2 à 4 p. m.
A SAINT-JEROME
Le 1er dimanche
73, rue Brock
Dr HENRI DORVAL
Spécialiste
Yeux, Nez, Oreilles et Gorge
Ex-Moniteur Interne d'Ophtalmologie à l'Hôtel-Dieu de Paris des hôpitaux de Vienne et Berlin
3658 ST-DENIS — EST 2870
Face à la rue Cherrier

W. MOISAN
Notaire
Etude : 30 Hériot
Drummondville, P. Q.

Tél. No 65.
Dr J. E. Précourt
Chirurgien-Dentiste
Diplôm édepuis 15 ans.
Spécialité: Extraction des dents sans douleur
No 66 RUE HERIOT
DRUMMONDVILLE

Tabac à Pipe
Master Mason
en Palettes
ou en Paquets
Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

LES DIRECTEURS ET LES ACTIONNAIRES DU MANOIR DRUMMOND ONT TENU LEUR ASSEMBLEE

Sous la présidence de M. J.-O. Montplaisir. — De nombreuses améliorations ont été faites durant l'année écoulée. — Les finances de l'hôtel sont très satisfaisantes, et il y a surplus sur l'année dernière.

PROJET D'AGRANDISSEMENT A L'ETUDE

Les directeurs et actionnaires de l'hôtel Manoir Drummond ont tenu leur assemblée annuelle sous le présidence de M. J.-O. Montplaisir. D'près les rapports fournis, il est heureux de constater que la troisième année fiscale de l'hôtel Manoir Drummond a donné de très bons résultats.

Durant l'année écoulée, les travaux d'améliorations des chambres du deuxième plancher ont été complétés, une meilleure accomodation a été donnée pour les salles d'échantillons, le salon de barbier a été agrandi, toute la cave a été cimentée et reparée en général de façon à avoir l'usage complet. Ces travaux qui s'imposaient donnent certainement beaucoup de crédit à l'hôtel.

Les finances de l'hôtel, qui avait subi une dépréciation l'an dernier, sont, cette année, beaucoup plus satihfaisantes et même très bonnes. En voici le résultat à date. Revenu total de 1926. 44,765.77. Dépenses totales: $35,758,82. Laissant ainsi un profit nt de $9,206.95. Après qu'il eut été payé: $3,234.44 en intérêt; $1,500.00 pour dépréciation et $2,500.00 pour réparations, le surplus reste de $1,972.51.

L'hôtel a été acheté au prix de $42,000.00 et on y a ajouter environ pour $35,000.00, ce qui fait que le Manoir est porte aujourd'hui à $77,000.00 d'évaluation, ce qui est relativement bas comparé aux autres propriétés de la ville.

Depuis que la nouvelle compagnie administre l'hôtel, $4,500.00 ont été mis de côté pour la dépréciation et les directeurs prévoient qu'avec le progrès de la ville qui s'annonce si bien, les affaires de l'hôtel vont augmenter graduellement.

On étudie actuellement le projet d'ajouter 25 chambres pour la commodité des touristes et du public voyageur en général. Ces travaux devraient être exécutés au cours de 1928.

Le Manoir Drummond, tel qu'administré actuellement sous l'habile gérance de M. A.-R. Brunet, donne, comme on peut le voir, de très bons résultats, et les directeurs se disent très satisfaits du travail accompli par leur gérant.

ASSEMBLEE DU CLUB DE BASEBALL DE DRUMMONDVILLE TENUE AU MANOIR

La construction des estrades, qui devra s'effectuer sous peu sera donnée par contrat. — Grande soirée de vues au profit du club. — La première pratique aura lieu dimanche.

ENCOURAGEONS LES NOTRES !

Une assemblée du club de baseball de Drummondville a eu lieu au Manoir Drummond, lundi soir le 25 avril. A cette assemblée, il a été résolu que la reconstruction des deux estrades soient donnée par contrat. Le comité en charge, qui se compose de MM. Jos. Fortin et D. Moulin, demandera des soumissions d'ici quelques jours.

Pour défrayer les dépenses de reconstruction, les officiers du club, aidés par les joueurs, sont à organiser une soirée cinématographique.

Nous comptons que le public de Drummondville, qui aime à avoir du bon baseball, répondra généreusement à cet appel en assistant en grand nombre à cette soirée afin d'en faire le meilleur succès financier possible.

La direction du club n'a pas épargné les dépenses et les sacrifices pour doter Drummondville d'une équipe qui lui fasse honneur et qui contribue à étendre au loin la bonne rénommée de la ville. A ce sujet le public doit beaucoup de reconnaissance aux manufacturiers pour le support qu'ils apportent continuellement à ce genre de sport.

Dimanche le premier mai, les joueurs auront une pratique en uniforme sur leur terrain près de la Cie Gossard.

En foul donc pour voir nos joueurs à l'ouvre et les encourager.

MAISON DE PENSION

Chambre et pension de première classe dans maison privée, à un prix modéré

HENRI BEAUDOIN
59 RUE LINDSAY

BOULANGERIE CANADIENNE

LE SEUL ENDROIT EN VILLE OU LE PAIN EST CUIT A LA VAPEUR; CE QUI LUI DONNE UNE SAVEUR SUPERIEURE A TOUT AUTRE

NE MANQUEZ PAS D'Y GOUTER

C. E. BOISVERT
BOULANGER
21-28-5-12. Rue LOWRING Tél. 63

IMMEUBLES

Terrains et maisons à vendre ou à échanger en ville, aux villages St-Louis et St-Joseph. De magnifiques terres à vendre aux environs de Drummondville, à condition faciles.

ASSURANCES

Feu, Vie, Automobiles, Accidents et Maladies. Les compagnies d'assurances sur le feu, que nous représentons, sont établies depuis plus de cent années.

Si vous désirez acheter ou vendre, propriété, terrain, terre, venez nous consulter, vous y gagnerez sûrement.

MOULIN & LABONTE
AGENTS
105 a rue Hériot Téléphone 161
14-21-28. DRUMMONDVILLE

M. J.-A. SAVOIE DANS NICOLET

Le représentant du comté depuis 1917 est de nouveau chosi comme candidat. — Un grand discours de l'hon. M. Caron.

A BECANCOURT

Bécancourt, 26. — M. J.-A. Savoie, député sortant du comté de Nicolet, a de nouveau été choisi comme porte-étendard du parti libéral dans cette circonscription, qu'il représente à l'Assemblée Législative depuis 1917. La convention a eu lieu hier après-midi, à Bécancourt, et a réuni près de 800 électeurs. Des discours ont été prononcés par l'honorable M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, par le candidat lui-même, et par MM. J. Descôteaux, député de Nicolet à la Chambre des Communes, John O'Shaughnessy, M. Honoré Grenier, C. R., M. J:-A. Verville, député du comté de Lotbinière à la Chambre des Communes, et Jos. Dubois.

Cent-quinze délégués, représentant le 23 paroisses du comté, assistèrent à la convention qui eut lieu à 1 heure et demie, dans la salle publique. Aucun autre candidat que M. Savoie ne fut proposé. Le député sortant fut prié d'accepter la candidature dans une motion présentée par M. Jos. Massé, de Bécancourt, et secondée par M. le docteur Blondin, de Bécancourt également. Elle fut adoptée à l'unanimité, et M. Savoie fut longuement applaudi par ses partisans.

Une assemblée publique suivit la convention. Elle eut lieu en plein air, à cause du nombre considérable d'électeurs qui étaient venus de toutes les parties du comté, et fut présidée conjointement par M. François Manseau, maire de Nicolet et préfet du comté, M. Benjamin Deshaies, maire du village de Bécancourt, et M. Jos. Gosselin, maire de la paroisse de Bécancourt.

M. J. Descôteaux fut le premier orateur, et fit un éloge de la politique du gouvernement Taschereau.

Le candidat, M, Savoie, énuméra ce que le comté de Nicolet a obtenu depuis dix ans qu'il le représente à Québec: $113,000 pour l'agriculture, $340,000 pour les travaux publics, $784,000 pour la voirie, 200 milles de chemin amélioré, $92,000 pour la colonisation, deux expositions agricoles, l'une à Saint-Léonard et l'autre à Gentilly, et nomination de deux nouveaux agronomes, M. Joyal et M. Baribeau. M. Savoie profita de la présence de l'hon. M. Caron pour remercier ce dernier de ce qu'il a fait pour le comté de Nicolet.

L'hon. M. J.-E. Caron prononça ensuite un discours d'une heure et demie, dans lequel il fit une revue de la politique provinciale et répondit aux attaques de M. Sauvé. Il affirma, entre autres choses, que le chef de l'Opposition est l'homme qui coûte le plus cher à la province parce que, cette année encore, il a prolongé la session de trois semaines, dont chaque jour représentait une dépense de $9,000 occasionnant ainsi une dépense de $200,000. Le ministre déclara que la Législature d'Ontario, avec deux fois plus de travail à faire que celle de Québec, a prorogé après 8 semaines de session. L'hon M. Caron expliqua enfin l'affaire du Lac Saint-Jean, fit l'éloge des agronomes, promit aux cultivateurs d'améliorer encore leur sort, à la prochaine session, et répondit à MM. Laurent Barré et J.-N. Ponton. M. Caron fut chaleureusement applaudi.

D'autres discours furent prononcés par M. John O'Shaughnessy, ancien candidat libéral indépendant, contre M. Descoteaux, M. Honoré Grenier, C.R., M. J.-A. Verville, M.P. et M. Jos Dubois qui parlèrent tous en faveur de la candidature de M. Savoie.

Après des remerciements de M. Manseau, l'assemblée se dispersa en acclamant l'hon. M. Caron et M. Savoie.

—o—

M. J. E. LEVESQUE LIE L'ANNONCE A SON SUCCES

M. J.-Emile Lévesque, vendeur chez H.-C. Wilson & Sons, de Sherbrooke, Qué., a ermporté le deuxième prix dans le concours de février organisé par les producteurs des instruments du musique Victor parmi tous les vendeurs au pays pour récompenser ceux qui faisaient le plus de ventes durant le mois.

Dans sa lettre, M. Lévesque a fait remarquer aux bureaux-généraux, qui lui demandaient ses impressions sur le concours, que sa tâche lui avait été facilité pour beaucoup par l'annonce considérable que faisait dans les journaux locaux la maison qui employait ses services.

—o—

ST-ZEPHIRIN

Dimanche dernier à l'occasion de la belle et grande fête de Pâques, Mlle Gabrielle Fréchette réunissait à sa demeure des parents et amis: Etaient présents; Mlles Jeanne d'Arc et Diane Proulx, Françoise et Gilberte Fréchette, de La Baie; Georgette et Florianne Jutras, de La Visitation; Laurentia Cloutier, Cécile Fréchette et Annette Courchesne. — MM. Rolland Fréchette et Marcel Proulx, de La Baie, Rodolphe Jutras, Uldège Jutras, Lorenzo Beaulac, Avitus et Adhémar Côté, Rolland Jutras, de La Visitation; Rolland Maillette, Jean-Marie et Placide Fréchette, de Ste-Brigitte; Lucien Fréchette, de St-Joachim et plusieurs autres.

Après la soirée tous se séparèrent emportant avec eux un joyeux souvenir de cette splendide fête.

M. et Mme Philippe Proulx ont passé le dimanche de Pâques chez M. Hilaire Cloutier.

M. et Mme Omer Bellemare, de St-Grégoire, ont rendu visite à M. Eugène Houle.

Mlles Catherine et Eulalie Manseau, Clara Lahaie, MM. Albert Manseau, Bruno Jutras, Paul Lahaie, de La Baie, étaient les hôtes de Mlle Germaine Jutras, dernièrement.

ST-EUGENE DE GRANTHAM

M. Joseph Bédard, contre-maître des employés du "Canadien National" en cette localité, vient d'être nommé contre-maître de la même voie ferrée à Sainte-Hélène de Bagot. Il doit partir avec sa famille prochainement pour aller demeurer à sa nouvelle résidence.

M. Omer Plante est nommé contre-maître temporairement, en attendant la nomination officielle du successeur de M. Joseph Bédard.

M. et Mme Eddy Goyette ont eu la douleur de perdre leur bébé Gaston, à l'âge de sept mois.

Nos sympathies à la famille.

Mlles Anne-Marie et Lucienne Manseau, ainsi que M. Henri St-Germain, de Drummondville, ont passé les fêtes de Pâques à St-Eugène, les invités de Mlles Simonne et Thérèse Sawyer ainsi que de M. Rolland Sawyer.

Mme Pierre Duff, de Saint-Nicéphore, a passé une quinzaine chez M. et Mme Joseph Desrosiers.

Le jour de Pâques, M. et Mme W.-F. Sawyer recevait à dîner ; Mme A. St-Germain, M. et Mme Albert Côté ainsi que leurs enfants, de Drummondville.

M. Antonio Larose, de Montréal, a passé quelques jours en notre paroisse, l'invité de Mme Vve Adjutor Larose et de M. et Mme Joseph Larose.

MM. Hervé Larose et Robert-H. Goudreau, sont allés demeurer à Montréal.

Etaient de passage à St-Hyacinthe dernièrement: MM. Adjutor Larose, Adélard Grégoire, David Lemoine et François Ferland, Adélard Ferland, Ernest Grégoire, Emile Bibeau, Léon Lemoine et Damase Bajotte.

Mlle Léona Ferland a passer quelques jours à Montréal l'invitée de M. et Mme J. Larue.

Mme Georges Landry et M. Michel Champagne, de St-Germain de Grantham, ont passé une huitaine chez M. et Mme Arsène Gaudreau.

M. Bernard Larose est à St-Hyacinthe pour quelques temps.

M. et Mme Hervé Roy, qui étaient à Nashua, N. H. depuis quelques années, sont revenus au milieu de nous.

MM. et Mmes Eddy Goyette, Hector Goyette, Mme Louis Gloutnez et MM. Albert et Arthur Gloutnez, étaient à St-Nazaire d'Acton dernièrement chez M. et Mme Xavier Gloutnez pour assister à une noce.

M. et Mme Euclide Desauliers, de St-Germain de Grantham, étaient les hôtes de M. et Mme Omer Plante dernièrement.

M. et Mme Damase Rajotte ont passé le dimanche à St-Germain de Grantham.

M. Rolland Sawyer était à Drummondville le jour de Pâques.

Ces jours derniers est décédé chez ses parents M. et Mme Delphis Turenne, M. Salem Turenne après une longue et douloureuse maladie. Les funérailles et son inhumation ont eu lieu en cette paroisse.

Nos sympathies les plus cordiales à la famille en deuil.

Mercredi à été chanté le service anniversaire de feu Mme Gilbert Malette.

La neige nous est partie au commencement de mars, mais la récolte du sucre d'érable à été plus abondante que jamais.

Etaient de passage ces jours derniers: M. et Mme Henri Goyette de St-Germain de Grantham.

M. et Mme J.-B. Freland de St-Guillaume sont venus visiter Mme Charles Ferland.

M. et Mme Joseph Lemoine, de Montréal étaient en visite cette semaine chez M. David Lemoine.

Mlles Angélina et Hélène Cotnoir, de St-Nazaire d'Acton, étaient en promenade chez M. David Lemoine dimanche dernier.

M. Bernard Larose, de cette paroisse nous a quitté pour aller demeurer à St-Hyacinthe.

MANSEAU

Naissance:—

M. et Mme Antonio Paillé font part de la naissance d'une fille, née le 15 et baptisée le 17 avril, sous les prénoms de Marie-Eveline-Hugette.

Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Paillé, de St-Léon, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Ph. Gervais.

Mariage.:—

Le 20 courant, à St-Flavien, a été béni le marigae de M. Maurice Savoie, fils de M. J.-A. Savoie, de Manseau, à Mlle Marie-Louise Grenier, de St-Flavien.

Sont allés assister à la cérémonie; M. et Mme J.-A. Savoie, Mlle Thérèse et MM. François et Alfred Savoie, Mlles Simone Soucy, Lucille Grochetière, Mme Emelie Masse et Venant Lavoie.

Mlle Alma Leblanc est allée à Québec ces jours derniers.

Mlle Alphéda Hamel, de Laurier, est en promenade chez sa tante Mme V. Lavoie.

M .et Mme Henri Bélanger ont passé le jour de Pâques à Ste-Sophie de Lévrard, chez M. D. Fournier.

M. Antonio Prince, de Washington, est chez sa mère Mme Alcide Savoie.

Mlle Auger, de St-Léon, passe quelque temps chez sa soeur Mme Ant. Paillé.

M. Raymond Charron, étudiant à Montréal, est en vacances dans sa famille.

M. et Mme Praxède Côté, de Drummondville, chez leur fille Mme Albert Cloutier.

FOSTER

Visitant Mme H. Benoit samedi: M. J. Daniel, Mlle Gertrude Daniel, M. E. Richard et R. Daniel, de St-Jean;

M. et Mme Rosaire Daniel et leurs enfants, Lucien, Maurice et Henri, de Ste-Thérèse de Bienville, M. et Mme Guy Wheeler et leurs enfants, Marguerite, Harrold et Dorie, de Platsburg, N. Y.

Mlle Gaétane Benoit, de Montréal, est actuellement en visite chez son oncle M. E. Benoit.

Mlle Béatrice Ménard est allée passer une semaine à Montréal chez sa soeur Mme Bert McDonald.

Mme W. Fortier est revenue parmi nous, après une visite de quelques jours chez sa mère, Mme J. Gagonon à Martinville.

Mme A. Larrivée et ses enfants: Thérèse, Roger, Pauline et Mlle Léona Coderre sont à Burlington Vt. pour une semaine.

M. Euclide Ménard, de Montréal, visitait son père, M. A. Ménard, ces jours derniers.

M. Louis Poulin et sa tante Mme G. Poulin sont allés passer la journée à Farnham dimanche.

M. et Mme G. Lefebvre étaient à Montréal dimanche.

M. Antonio Gagné, étudiant des frères Maristes d'Iberville depuis deux ans ,est venu passer une semaine chez son père M. Eugène Gagné de Waterloo.

Il entrera en juin prochain, au noviciat de St-Hyacinthe.

ST-CYRILLE DE WENDOVER

Décès:—

Après une longue et douloureuse maladie, est décédée, à l'âge de 6 ans, Simone Lauzière, enfant bien-aimée de M. et Mme U. Lauzière.

Outre son père et sa mère, elle laisse pour la pleurer trois frères: Gérard, Robert, Armand; deux soeurs: Germaine et Pauline.

Ses funérailles eurent lieu vendredi dernier dans l'après-midi. Portait la croix M. M. Généreux Porteurs: MM. R. Verreir, R. Larose, J. Gagonon et G. Généreux.

Dans l'assistance on remarquait: Mme Vve Nap. Hébert, de St-Grégoire; Mlles Blanchette et M. X. St-Cyr, de Drummondville, et de nombreux parents et amis de la famille.

A la famille éprouvée nos sincères sympathies.

M. l'abbé Nap, Gagnon, vicaire à Princeville, passe quelques jours dans sa famille.

M. l'abbé Calixte Côté, curé de St-Pie de Guire, à visité récemment les familles M. Côté et O. Brûlé.

M. Robert Lauzière, étudiant au Séminaire de Nicolet, est actuellement en convalescence dans sa famille.

Mlle R. Duclos, de Montréal, est retournée à ses études, après quelques jours de vacances.

Mlle Irène Généreux est de retour d'une promenade à Nicolet.

M. S. Gagnon est allé à Nicolet ces jours derniers.

Mlle Irène Blais, du pensonnat de D'ville, a passé les vacances de Pâques à St-Cyrille.

Mme E. Coulombe et Mme P. Généreux, de Ste-Angèle, ont visité ici plusieurs parents.

ST-THEODORE D'ACTON

M. et Mme Pierre Larivée sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les noms de Marie, Thérèse, Laurette. Parrain et marraine: M. Frédéric Petit et Mlle Oriana Petit, oncle et tante de l'enfant.

La fête de Pâques fut des plus solennelles. Les communions furent nombreuses et le chant fut très bien rendu par les membres de la chorale. M. l'abbé A. Monfet fit le sermon de circonstance. Après la messe eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, le 18 avril, eut lieu la sépulture de Marie, Marguerite, Dénise, enfant de M. et Mme Emile Fontaine.

M. Willie Fontaine vient de faire l'acquisition de la propriété de M. Cyprien Dumoulin.

M. l'abbé A. Monfet, curé, ainsi que M Ulric Gauthier étaient ces jours derniers de passage à Felixbourg.

Pensée: L'amitié est une association de deux âmes pour le bien.

Azanam.

ST-DAVID D'YAMASKA

La semaine sainte fût des plus imposantes, cette année, car la belle température et les bons chemins ont permis aux fidèles d'assister en grand nombre aux pieux exercices. L'heure sainte réparatrice fut faite par Monsieur le vicaire Grenier, et chantée par le choeur des jeunes filles.

La grande fête de Pâques fut très solennelle, à la grand'messe le choeur de chant exécutat la messe de Jules-Bentz en parties et à l'offertaire ils chantèrent le Hace Dies.

La messe fut celébrée par notre révérend curé Bourassa et le sermon de circonstance donné par l'abbé O. Grenier.

Dimanche jour de Pâques, une grande partie de sucre eu lieu chez M. Victor Chamberland. Les invités étaient MM. et Mmes Hubert Verrier, Adélard Chamberland, O. J. Rouillard, Narcisse Dauphine et Edmond Chamberland, Mlles Isabelle Joyal, Yvonne Guilbault, Annonciade et Florette Chamberland, Bertha et Laure Dauphine, MM. Lorenzo et Lionel Chamberland, Emery Lambert et Agénor Brouillard, de Sorel. Cette partie de sucre fut des plus agréables.

Une autre partie avait lieu la même journée chez M. Louis Paquin Etaient présent MM. et Mmes David Paquin et Fernand Champigny de St-Aimé, Mlles Lucie, Germaine et Juliette Paquin, M. Wilfrid Paquin et la famille de M. Louis Paquin. Cette partie fut très joyeuse.

M. Louis Fagnant à acheté la propriété de M. Arthur Fagnant, ici au village de St-David appartant autrefois à M. H. Lebrun.

Mlle Cécile Gélinas de St-Guillaume à passé quelques jours au presbytère, l'invitée de Mlle Lucille L'Heureux.

M. et curé Bourassa est allé à Nicolet la semaine dernière.

Mlle Liliane Many, de St-Sébastient d'Iberville, est l'hôte de Mlle Juliette Paquin, pour quelques jours.

L'Inspecteur C.-J.-C. Wurtele, avocat de Sorel, est venue chez M. Dauphine. Il à visité ses domaine seigneuriaux, comprenant surtout le moulin banal.

ARTHABASKA

MM. et Mmes Lucien Dubuc, d'Edmonton, et André Taschereau, de Québec, ont passé la fête de Pâques en visite chez l'hon et Mme J.-E. Perrault.

M. Alexis Pépin, avocat de Montréal a passé quelques jours en visite chez sa mère Mme L.-O. Pépin.

L'honorable M. J.-E. Perrault est revenu de Québec où il a assisté mardi à une séance du cabinet.

M. Adélard Picher, protonotaire, est allé à Drummondville, au commencement de la semaine pour affaire professionnelles.

Mlle Annette Héon, de Montréal, est venue passer la fête de Pâques chez son père M. J.-C. Héon.

M. Armand Labbé, de Plessisville, passe quelques jours chez son père, M. F.-X. Labbé.

M. et Mme Benjamin Pépin, de St-Nazaire d'Acton, étaient en visite dimanche chez Mme L.-O. Pépin et chez M. P. Houle.

M.Wilfrid Girouard, M. P. est revenu d'Ottawa samedi où la sessions s'est terminée la semaine dernière.

M. et Mme E. Champoux, de Québec, et leurs enfants, étaient en visite dimanche chez M. et Mme P.-H. Côté.

Mlle Gabrielle Vallière, du couvent de Richmond, a passé quelques jours en visite chez son père M. H. Vallière.

Mme H. Boucher est revenue d'un voyage à Drummondville.

Mme L.-A. Tourigny passe une semaine à Montréal, l'invitée de sa soeur, Mme J.-A. Pinard.

M. A. Dupuis, de Plessisville, est venu passer Pâques chez son père M. J.-C. Dupuis.

Mlle Alice Bergeron, du couvent de Richmond, a passé quelques jours de vacances chez son père M. Albert Bergeron.

Mlle S. Turcot, de Montréal, est venue passer la fête de Pâques chez ses parents, M. et Mme J. Turcot, elle était accompagnée de sa petite nièce Claire Turcot.

Mlle G. Simard, de Notre-Dame du Lac, était en visite le jour de Pâques chez Mlle A. Bergeron.

M. L. Pellerin, accampagné de ses soeurs Emilia et Laurence, tous de Warwick, sont venus passer le beau jour de Pâques chez M. A. Pellerin.

M. N. Blanchet, de Coaticook, en promenade chez son père M. Albert Blanchet.

M. J.-O. Côté, de Montréal, était en visite chez Madame Dumont et chez des amis, dimanche.

M. A. Paradis est en voyage d'affaires à Montréal.

M. R. Délorge ainsi que M. E. Garon, de Biddeford, Me., étudiant au collège de Victoriaville, sont venus passer leur vacance de Pâques chez M. A. Pellerin.

Mme A. Héon et Mlle J. Descôteaux, de Victoriaville, étaient en visite chez M. Pierre Lambert cette semaine.

Le 19 avril est décédée, Marie-Marguerite-Georgette, enfant de M. et Mme Raoul Leblanc, à l'âge de 5 semaines. Nos sympathies à la famille.

Le feu a détruit samedi dernier le résidence de M. Hector Beauchesne. Il faisait un grand vent et nos pompiers ont bien travaillé à enrayer le feu. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

L'Honorable J.-E. Perrault est revenu de Québec hier où il a assisté à une séance du Cabinet mardi.

Mme L.-H. Gaudry, de Québec, a pasé quelques jours en visite chez Mme Albert Beauchesne.

M. C.-R. Garneau, notaire, est allé passer la fin de semaine à Québec.

Mme J.-E. Perrault passe quelques jours à Montréal. M. le juge Dubuc et Mme Dubuc l'accompagnent.

MM. René Boucher, étudiant en notariat, et Raymond Boucher étudiant en chimie, de Québec, passent les vacances de Pâques en visite chez Mme H. Boucher.

M. Wilfrid Denault est parti pour un voyage au Etats-Unis.

Mme Albert Beauchesne est revenue d'une promenade à Québec.

Mlle Alice Laroche, institutrice de Montréal, est en vacances chez son père. M. Hercule Laroche.

M. Alfred Paradis, commerçant est allé à Ottawa, la semaine dernière

MM. L.-U. Talbot et Sam Dechamps avocats de Thetford Mines étaient de passage ici mardi pour affaires professionnelles.

Mme Wilfrid Girouard est revenue samedi d'Ottawa où elle a passé plusieurs semaines durant la session.

M.Léo Lamontagne, Mme Antonio Labbé et son bébé sont allés passer le dimanche chez leur père M. Désiré Lamontagne, à St-Adrien de Ham.

M. Ovila Leclerc, de Chisholm, Maine, est retourné après avoir rendu visite à son amie, Mlle M. Lambert.

Mme Norbert Turcotte, de Victoriaville, à subi une opération, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; elle est sous les soins du Dr Côté.

M. Ignace Croteau, rentier, de Sherbrooke, était de passage à Arthabaska, en visite chez Mme Albert Verville.

Feu Isidore Pépin:

Nous regrettons d'apprendre le mort de M. Isidore Pépin, époux de feu Elmire Lefebvre, arrivée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. le 12 courant, à l'âge de 78 ans, après quelques jours de maladie. M. Pépin était né à St-Léon, comté de Maskinongé, et demeurait à Staint-Wenceslas depuis 47 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte six enfants; M. l'abbé Noé Pépin, chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska; MM. Arthur Pépin, entrés. de St-Rosaire, Fred Pépin, de St-Wenceslas; Mme Philippe Lille, de St-Wenceslas; Mme François Lauzière, de St-Léonard; Mme Jos-E. Lesage de St-Léon.

Ses funérailles et sa supulture ont eu lieu à St-Wenceslas lundi matin à 9.30 heures.

Nous prions M. l'abbé Pépin ainsi que sa famille d'accepter nos profondes sympathies.

M. John Walsh, avocat, de Montréal, était en notre ville ces jours derniers.

Le rév. Père Turgeon dominicain d'Ottawa est en promenade chez sa soeur Mme G. Picher.

M. Cyrille Hudon, est en vacances chez son père M. J.-E. Hudon.

M. l'abbé Houde, professeur au séminaire de Nicolet, passe les vacances de Pâques, chez son père M. Albert Houde.

SERVICE D'AUTOBUS
de DRUMMONDVILLE à TROIS-RIVIERES

Départ tous les jours de Drummondville à 6.30 hrs.
Départ de Trois-Rivières après la traverse de 4 hrs.
Les plus Bas Prix pour Voyages Spéciaux

Pour toute autre information s'adresser à

DONAT BOURGEOIS
114 Hériot, Drummondville.
14-21-28-5. TEL. 177

AVIS

Nos bureaux seront fermés tous les samedis à 5 hrs du soir, du 1er mai au 1er novembre

J.-E. PRECOURT et M. LAFONTAINE
DENTISTES

PROMPT SERVICE
SPECIALITE
BROCHAGE EIECTRIQUE DE MAISONS

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS POUR TOUT OUVRAGE GARANTI
Toujours en mains un Stock complet de Fixtures Electriques

ARMAND TOUPIN
ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN
Licencié

Tél. 183 - - . 144, rue Brock

P. VIGNAULT
ENTREPRENEUR-PLOMBIER

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et air chaud. Couvertures en gravois et couvertures en tôle.

Tout travail qui nous est confié sera fait avec promptitude et nous garantissons notre ouvrage sous tout rapport.

DRUMMONDVILLE :-: :-: QUE.

FEU D'ABATIS QUI CAUSE DE GRANDS DEGATS SUR UNE FERME ABANDONNEE A ST-NAZAIRE

Les flammes communiquées à la terre de M. B. Forget, à St-Nazaire d'Acton, détruisent la maison et toutes les dépendances. — Autre commencement d'incendie.

St-Eugène, Drummond, (de notre correspondan.) — La sécheresse qui dure depuis la fonte des neiges dans notre région a créé une situation très dangereuse dans les forêts et sur les terres. Déjà, on a enrigistré plusieurs commencements de feu dans les forêts de notre district.

Mercredi, alors que le vent souffflait avec force, des gens, de Ste-Hélène de Bagot, faisaient brûler des abatis et le vent poussa les venture Forget dans St-Nazaire d'Acton. Comme le foin n'avait pas été récolté l'été dernier, sur la terre de M. Forget, qui réside maintenant à Springfield, Mass., ce fut une proie facile pour l'élément destructeur. En quelques instants, toute la terre était en feu.

Quelques voisins ayant aperçu les flammes voulurent sauver les instruments aratoires dans les dépendances de la ferme de M. Forget, mais ils ne purent sauver que quelques objets. La résidence de M. Forget, ses granges modernes, l'écurie, la porcherie, les hangars, tout a été détruit par les flammes.

M. Forget a été averti par télégraphe de cette perte complète non couverte par les assurances.

Un autre incendie a éclaté dans la sucrerie de M. Adélard Grégoire. Mais ce dernier, se trouvant à la sucrerie, a réussi à éteindre les flammes avant qu'elles aient causé des dommages trop étendus. On attribue ce feu à des employés du C. N. R. qui auraient fait brûler le foin sec sur le long de la voie ferrée.